SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ÉTUDE
sfeds
DU DIX-HUITIÈME SIÈCLE

BULLETIN *132*

Trimestriel – 3e série – avril 2024 – 4,57 euros

Rédaction : Nicolas Brucker (bulletin@sfeds.fr)

• Éditorial, p. 1
• Annonces, p. 2
• Vie de la Société, p. 6
• Compte rendu, p. 18
• Appels à communication, p. 20
• Cotisation et abonnement, p. 31
• Adresses utiles, p. 32

Éditorial

Avant de partager quelques « Nouvelles de la République des Lettres », je tenais à vous faire savoir que la Société, partageant l'émoi portant sur la énième réforme de la formation des enseignants, s'est associée à une démarche collective de quelques sociétés savantes et de membres du jury de CAPES de Lettres pour demander au Ministère des précisions et lui faire part de ses inquiétudes – sans effet pour le moment.

Par ailleurs, notre Société évolue tranquillement dans sa voie d'ouverture à toutes et tous ses membres et également aux autres sociétés : pour la première fois, des Journées des doctorantes, doctorantes, jeunes chercheurs et chercheuses seront organisées conjointement par la SFEDS (https://sfeds.fr/) et la SEAA1718 (http://1718.fr/). Elles auront lieu à Lille, les 17 et 18 octobre 2024, et porteront sur le thème « Racines, radicalité, organicité en France et dans le monde anglo-américain. France, dans les îles britanniques et en Amérique aux 17e et 18e siècles ». Vous en trouverez l'appel de ce *Bulletin*. C'est un signal fort du rapprochement de nos deux sociétés qui entend perdurer et peut-être se développer sous d'autres formes, mais bien entendu, des collaborations avec d'autres sociétés sont souhaitables et envisagées : notre Société réaffirme sa volonté, qui devient un peu plus chaque jour une réalité, de s'ouvrir à d'autres disciplines que celle, historique, des Lettres, et une nouvelle fois encore, après Diderot, le programme de l'agrégation de philosophie de l'an prochain met au concours un auteur « transdisciplinaire » avec un corpus de textes à la fois littéraires, philosophiques et d'histoire politique, rappelant, si c'était nécessaire, à quel point un tel cloisonnement des savoirs est impossible pour les Lumières. Montesquieu sera donc à l'honneur avec, notamment, à la fois les *Lettres persanes* et *L'Esprit des lois*.

Le programme des agrégations de Lettres n'est d'ailleurs pas en reste avec le choix de la forme d'un « essai » et d'une autrice : Germaine de Staël, *De la littérature*. Une autre raison de nous réjouir de ce choix : depuis deux années, la SFEDS a constitué un groupe de quelques collègues de Lettres, issus du CA et assurant régulièrement la préparation de l'agrégation qui font des propositions et depuis deux années, les membres du jury y puisent et nous témoignent par là leur confiance.

Maintenant, donc, quelques nouvelles très sélectives de la République des Lettres

qui invitent à des promenades printanières : le Musée Cognacq-Jay à Paris qui nous a reçus lors de notre dernière AG, a ouvert sa nouvelle exposition « Luxe de poche » (jusqu'au 29 septembre 2024) et présente tous ces petits objets précieux et parfois saugrenus que l'histoire récente des poches détachables, cachées sous les vêtements, a remis à l'honneur ; outre les multiples boîtes et tabatières, on trouve par exemple un pistolet à parfum ou un drageoir en forme de tatou. Et pourquoi ne pas sortir un peu de Paris et aller visiter l'exposition du trop méconnu Claude Gillot, « maître » de Watteau, mais surtout dessinateur éclectique et infatigable de scènes et d'ornements extrêmement divers (sorcellerie, bacchanales, comédie italienne, costumes d'opéra, décors d'arabesques) et grand illustrateur des *Fables* de La Motte (au Musée Magnin à Dijon, « Claude Gillot. Comédies, fables et arabesques » jusqu'au 23 juin 2024) ? On pourra alors saisir l'occasion pour découvrir ou redécouvrir une ville au riche patrimoine et aller faire un tour bien sûr au Musée des Beaux-Arts et à ses chefs d'œuvre dix-huitièmistes (entre autres), y compris ceux moins connus comme *Le Repos* de Colson.

Rappelons, pour finir, que la SFEDS n'est pas réduite à son organe représentatif et décisionnaire, le Conseil d'administration : la prochaine AG (toujours le dernier samedi de janvier) verra une nouvelle fois un renouvellement des membres du CA par moitié et tous ses comités et fonctions soumis à élection. Tous les membres de la Société peuvent s'y présenter et, conformément aux nouveaux statuts votés il y a peu, les comités (de la revue et du prix) sont ouverts à toutes et tous et pas seulement aux membres du CA : pensez-donc à candidater si vous le souhaitez (un appel paraîtra dans le prochain *Bulletin* de juillet), sans auto-censure. Et je réaffirme ce que j'ai déjà dit : je suis convaincue que la SFEDS, si elle veut continuer et développer ses actions, et convaincre que « Société savante » n'est pas synonyme d'un âge révolu, doit être représentée par des sociétaires qui « tournent » dans leurs fonctions, non pas follement, les charges nécessitant un temps « moyen » pour être remplies, mais tranquillement, et donc, logiquement, je ne me représenterai pas à la Présidence.

Notre Société va bien : elle a désormais un beau site beau qui fonctionne bien, des membres fidèles et nouveaux, de bonne volonté, et nous ne pouvons que nous en réjouir !

Aurélia Gaillard

Annonces

• Appel à contribution pour la revue *Dix-huitième Siècle*

Aux îles ! Territoires, sociétés, savoirs et perceptions des espaces insulaires au 18e siècle. Dossier thématique n° 58 (2026/1).

Des *isolari* de la Renaissance à l'*islandness* ou « l'îléité » des sciences sociales contemporaines en passant par la « nissologie » des années 1980, les îles génèrent depuis longtemps une importante littérature scientifique pluridisciplinaire, qui cherche à en saisir l'essence, en définir les contours ou en explorer les potentialités heuristiques. Les rapports entre îles et terre ferme ou entre donne insulaire et logiques d'archipel, comme le caractère « écotonal » ou « terraqué » des milieux insulaires eux-mêmes, ont ainsi récemment été interrogés au moyen de questionnaires largement renouvelés, empruntant autant à l'histoire qu'à la géographie, à l'anthropologie, à l'archéologie, au droit, à la littérature et, de manière croissante désormais, aux sciences de la mer et

de l'environnement [Sahlins 1985, Sanguin 1997, Lestringant 2002, Kolodny 2004, Vatin et Veinstein 2004, Baldacchino 2007, Gourdin 2008, Taglioni 2013, Bernardie-Tahir et Schmoll 2015, Barbu-Meylan-Volokhine 2015, Gillis 2016, Ghilardi 2016, Bashford 2017, Ravoire 2018, Besse et Monsaingeon 2019, Kouamé et Dunyach 2020]. Si ces nombreux travaux témoignent de la richesse heuristique de l'île comme objet et terrain de recherche, la bibliographie présente un éclatement disciplinaire et géographique, lequel explique pour partie la fortune dont jouit encore aujourd'hui une abondante littérature qui, sous les oripeaux de « l'île-monde », célèbre le caractère fondamentalement original de territoires pensés comme radicalement distincts – car isolés – des continents.

Ce dossier thématique entend rassembler les contributions de collègues français et étrangers issus de différentes disciplines et travaillant sur des espaces insulaires à proprement parler, ainsi que sur des thématiques connexes liées au fait maritime et aux sociétés littorales. Cette enquête a vocation à se déployer à l'échelle du globe, de la Méditerranée aux zones caraïbe et philippine, de l'Océan Indien à l'Atlantique Sud et de la mer de Chine à la Baltique. Elle embrasse le 18e siècle comme une période décisive d'intensification des échanges, mais aussi d'approfondissement des contacts et des retours d'expérience d'une rive à l'autre d'un monde devenu archipel. L'insularité constitue un objet d'étude particulièrement stimulant à l'heure où le « tournant océanique » réinterroge la relation des sociétés à la mer [Artaud 2023]. Il s'agit de déjouer les fausses évidences de l'île comme conservatoire immobile, afin d'interroger l'insularité comme « qualité », c'est-à-dire comme construction sociale, spatiale, administrative et sensible d'un milieu qui devient territoire à habiter, à exploiter, à gouverner et à penser. On le sait, cette insularité dépend étroitement de la taille des îles [Marin 2021], de leurs liens avec des pouvoirs métropolitains [Brogini et Ghazali 2010, Schmitt 2019] ou encore des circuits maritimes et économiques qui les connectent à d'autres espaces [Horden et Purcell 2000, Figeac-Monthus et Lastécouères 2012]. Tour à tour têtes de pont, lignes d'horizon, espaces de relégation ou de l'illicite, le caractère des îles dépend aussi de la manière dont sont conçus – dans les sources comme dans les représentations – des milieux et des populations qui semblent souvent irréductibles à un grand partage entre la terre et la mer. De fait, l'insularité trouble nos lignes de partage, de classement et d'organisation du monde.

Tout au long du 18e siècle, les îles sont, dans la diversité de leurs interfaces maritimes, de formidables laboratoires d'expériences et d'expérimentations, de production de savoirs et d'expertises, de représentations, tant dans une dimension sociale et économique, que technique, environnementale, administrative, scientifique ou philosophique. Au cœur des circuits maritimes (halieutiques, migratoires, marchands, etc.), elles occupent une pluralité de fonctions, de l'escale au réseau, du relais au refuge, du réservoir de marins au front pionnier du peuplement des littoraux continentaux. Lieux de passage et points de rencontre en haute mer ou aux confins des continents, elles offrent au chercheur un laboratoire privilégié pour « arpenter les arènes du contact » [Bertrand 2019] et étudier, de manière située, les mécanismes de l'appropriation des espaces maritimes. Porter le regard sur les circulations, les modes d'occupation et de mise en administration des territoires insulaires nous confrontera aux souverainetés emboîtées et aux territorialités enchâssées dont découlent des formes de gouvernement, des usages et des connaissances spécifiques des îles et de leurs contours maritimes. Porter le regard sur les sociétés insulaires, c'est aussi s'interroger sur les représentations qui leur sont associées et leur rencontre ambivalente avec l'altérité.

C'est « tenter de repérer quelques lieux d'achoppement de ces ambivalences et en faire émerger la familiarité et l'étrangeté » [Bénac-Giroux 2019].

Le dossier soumis à la revue *Dix-huitième Siècle* se structurera autour de quatre thématiques transversales, déclinées au fil d'un appel ouvert à un champ large de disciplines :

1) **Territoires**. Ce premier thème s'attache à questionner la fabrique des régimes de territorialité insulaires. La mise en territoire des îles s'inscrit ici dans une histoire d'appropriation et d'intégration des îles à des réalités politiques et administratives qui les dépassent. On se souvient par exemple de Montesquieu théorisant la plus grande liberté des « peuples des îles » contre ceux du continent, au motif que « la mer les sépare des grands empires, & la tyrannie ne peut pas s'y prêter la main ; les conquérants sont arrêtés par la mer ; les insulaires ne sont pas enveloppés dans la conquête, & ils conservent plus aisément leurs lois » (*De l'Esprit des lois*, 3e partie, livre XVIII, chap. 5). Les terrains d'études choisis permettront d'étudier et de comparer les territorialisations insulaires au sein d'entités plus larges (États « continentaux », empires, etc.), à bonne distance du topos les réduisant à des marges éloignées des centres du pouvoir. Ils sont tout à la fois des territoires d'expérimentation politique, de relais, de refuge et d'activités interlopes qui se juxtaposent à des usages de la mer dont l'histoire reste en grande partie à écrire.

2) **Sociétés**. Le 18e siècle est traversé par deux approches très différentes – et en apparence contradictoires – de la question des sociétés insulaires. L'une relève d'une grammaire de la découverte que les explorateurs et naturalistes vont décliner durant tout le 18e siècle en Atlantique puis dans le Pacifique, fondant une anthropologie fantasmée des îles comme « paradis » naturels et primitifs. L'autre procède d'une dynamique utilitariste qui fait des îles décrites comme vides, inhabitées ou en tout cas sous-exploitées, des lieux privilégiés de diverses expériences d'ingénierie sociale, qu'il s'agisse de projet de mise en valeur agricole, de déforestation ou de colonisation. Or, ces deux approches partagent sans doute plus qu'on a pu le penser ; surtout, elles fondent une saisie discursive des îles qui, au cours du 18e siècle, se transforme en une véritable ethnographie des populations insulaires. Ces discours se confrontent à l'expérience et à la matérialité des échanges. Les objets et les traces matérielles nés de ces contacts montrent à leur tour la diversité des processus de transculturation, de créolisation et d'hybridation à l'œuvre dans et par les sociétés insulaires.

3) **Savoirs**. Ce troisième thème s'intéresse aux connaissances produites, instituées, diffusées et mobilisées dans le processus d'appropriation des milieux insulaires. Il s'agit de considérer, à travers le 18e siècle, les savoirs de gouvernement territorial des îles, les savoirs écologiques et le gouvernement des ressources, afin de saisir les processus de construction, de transmission et de patrimonialisation de savoirs spécifiquement insulaires. Que l'on se situe du côté des savoirs savants, profanes ou administratifs, la fabrique des connaissances sur les espaces insulaires et leurs ressources participent, par-delà leur diversité, d'un même mouvement de transfert progressif de savoir-faire du praticien au législateur, de l'insulaire au colon, de l'expérience à l'expertise. Au cœur de ces questions de transmission de savoirs, on s'intéressera notamment aux acteurs et aux modalités de leurs circulations : il s'agira notamment d'examiner les itinéraires et les réseaux des différents agents de la fabrique insulaire, depuis les explorateurs et les naturalistes jusqu'aux administrateurs qui portent un regard utilitaire sur l'espace insulaire et qui font carrière « dans les îles », en passant par l'ensemble des acteurs qui développent une forme d'expertise sur l'exploitation des ressources insulaires.

4) **Perceptions**. Marchands, missionnaires, colons, marins de passage, engagés, déserteurs, voyageurs guidés par une mission diplomatique ou la curiosité scientifique, ces trajectoires plurielles dessinent une carte des îles comme espaces vécus et ressentis. À l'image des circulations continentales européennes, les voyages aux îles recomposent l'ordre social et la perception de l'espace. Ils se saisissent d'un monde dont les frontières s'élargissent et se confondent avec le lointain. La perception des îles se déploie aussi à demeure quand les navires arrivent à quai, quand les caisses et les ballots sont déchargés, les lettres enfin ouvertes. L'île devient source d'imaginaire, du fait de sa maritimité et de son éloignement même. Qu'elle soit pensée comme un paradis ou comme un enfer, elle est d'abord de l'autre côté du vide. Elle est un commencement et une fin, une utopie et une mystique. Elle incarne l'altérité que le 18e siècle cherche à compiler, puis à comprendre et à domestiquer. Ce goût des îles apparaît dans les cabinets de curiosité. Il se décline aussi dans les « choses banales », ces produits de consommation courants qui entrent dans le quotidien des populations.

Instructions aux contributeurs :

Les propositions de communication (titre et résumé de 500 mots environ) doivent être adressées aux coordinateurs du dossier (mathieu.grenet@univ-jfc.fr et deleguen@hotmail.com) d'ici au 2 mai 2024. Les contributeurs seront informés du résultat du processus de sélection au plus tard le 31 mai 2024.

Une journée de travail collectif se tiendra à Paris le 26 octobre 2024, afin de favoriser le dialogue entre les différents contributeurs et leurs approches.

Les contributeurs retenus devront envoyer leurs articles (40.000 signes maximum, espaces et notes comprises) d'ici au 1er avril 2025. Conformément aux pratiques éditoriales de la revue (https://sfeds.fr/revue-18e/), ceux-ci seront ensuite soumis à une procédure d'évaluation par les pairs en double-aveugle.

Coordinateurs :

Mathieu Grenet (INU Champollion / UMR 5136 Framespa / IUF), mathieu.grenet@univ-jfc.fr

Denis Le Guen (Université d'Angers / UMR 9016 Temos), deleguen@hotmail.com

• Base de données Prosocour

La base Prosocour du Centre de recherche du château de Versailles s'inscrit dans le cadre du programme de recherche « Réseaux et sociabilité à la cour de France, XVIIe-XVIIIe siècles » mené sous la direction de Mathieu da Vinha, directeur scientifique du Centre de recherche, et sous la coordination de Benjamin Ringot, adjoint au directeur scientifique.

Cette base évolutive tend à accueillir essentiellement la liste des charges de l'ensemble des maisons royales de la cour de France et des personnes qui les composent. Y sont renseignés, au fur et à mesure, l'historique des charges, la succession des détenteurs, les informations biographiques et les différents types de liens entre les individus, etc.

Le champ chronologique considéré s'étend du règne personnel de Louis XIV (1661) à la fin de celui de Louis XVI (1792). À partir d'un peu plus de 26 000 individus et près 2 300 charges d'ores et déjà en ligne, internautes, connaisseurs ou spécialistes,

pourront y trouver dès maintenant l'ensemble des charges de la Maison du roi et du conseil de la reine Marie Leszczynska, ainsi que leurs détenteurs.

L'objectif de cet outil créé par la société MyScienceWork – entreprise proposant des solutions innovantes aux institutions de recherche via des applications sur mesure de la solution open source et low code Polaris OS –est de pouvoir saisir et analyser des données prosopographiques permettant, notamment, de comprendre les réseaux qui se tissaient à la cour, les mécanismes d'ascension sociale ou encore la hiérarchisation des maisons royales.

Accès libre en ligne : https://www.prosocour.chateauversailles-recherche.fr/

Vie de la Société

• Conseil d'administration du 26 janvier 2024

Présents : Sylviane Albertan-Coppola, Sophie Audidière, Hélène Cussac, Floriane Daguisé, Guillaume Faroult, Audrey Faulot, Aurélia Gaillard, Stéphanie Genand, Marilina Gianico, Gérard Laudin, Françoise Le Borgne, Hans-Jürgen Lüsebrink, Laurence Macé, Florence Magnot-Ogilvy, Sophie Marchand, Christophe Martin, Pierre-François Moreau, Éric Négrel, Élise Pavy-Guilbert, Bénédicte Péralez, Bénédicte Prot, Odile Richard, Jennifer Ruimi, Catriona Seth.

Excusés : Nicolas Brucker (procuration à Hans-Jürgen Lüsebrink), Christian Del Vento (procuration à Florence Magnot), Catherine Lanoë (procuration à Aurélia Gaillard), Gilles Montègre (procuration à Élise Pavy), Pierre Musitelli (procuration à Françoise Le Borgne), Philippe Rabaté (procuration à Élise Pavy), Emmanuelle Sempère (procuration à Aurélia Gaillard), Pierre Serna (procuration à Sophie Audidière), Mélanie Traversier (procuration à Sophie Audidière), Laurence Vanoflen (procuration à Sophie Audidière).

1. Situation financière : bilan 2023

Hélène Cussac renvoie au bilan financier qu'elle a transmis en amont du CA et qu'elle détaillera lors de l'Assemblée générale. Elle annonce que la Société est très peu déficitaire sur l'exercice 2023 (1900 euros) grâce aux intérêts du livret A et aux titres en bourse.

2. Site internet

Aurélia Gaillard félicite les webmestres, Jennifer Ruimi et Bénédicte Peralez pour le nouveau site internet de la SFEDS.

Jennifer Ruimi tient à remercier Yan Thiaudière, le concepteur du site, qui est très réactif et pédagogue. Le site fonctionne bien et les remarques qui ont été faites par les membres du CA seront prises en compte progressivement. Les suggestions d'illustrations libres de droit sont les bienvenues.

Guillaume Faroult conseille d'en chercher sur les sites des musées américains.

Des adresses génériques ont été créées pour les divers membres du bureau.

3. Collection 18e siècle

Hélène Cussac annonce la parution de l'édition critique des *Lettres westphaliennes* de Charles de Villers et des *Lettres sur la Westphalie* de Louis de Graimberg par Nicolas Brucker. Elle rappelle qu'il s'agit du troisième livre publié cette année dans la collection et annonce la parution de la correspondance Condorcet-Brissot en 2025.

Émilie Beck-Saiello n'a pas donné suite à la proposition qui avait été faite à l'issue du dernier CA.

Stéphanie Genand suggère la création d'une collection numérique qui donnerait plus de visibilité aux publications de la collection sur OpenEdition.

Floriane Daguisé évoque l'exemple du volume Tolérance en précisant qu'il était très utile de pouvoir le télécharger.

4. Revue

Sophie Audidière explique que la revue s'est très bien vendue en 2024 et félicite les pilotes du n° 55. Le n° 56 est en cours de production et le n° 57 (« Déboulonner les Lumières ? ») en préparation. Les responsables du numéro ont reçu beaucoup de propositions et ont pu retenir une sélection très intéressante.

Elle précise que la subvention du CNL (3176 euros) a été obtenue avec les félicitations et que le passage à l'évaluation des varia à l'aveugle par un binôme d'experts et expertes externes (pour l'évaluation par des spécialistes) assortie d'une évaluation par des membres du comité de rédaction (internes, pour la ligne éditoriale) se passe très bien et n'allonge pas les délais.

La réflexion sur un carnet *Hypothèses* de la revue, dont serait responsable Stéphanie Genand, est en cours. Il permettrait de communiquer sur l'actualité de la revue (appels, salon, présence de la revue dans des événements scientifiques, sortie des numéros…).

Enfin, le comité de rédaction continue à s'impliquer dans la réflexion collective sur les revues (table internationale à Rome, journée d'études à Lyon avec Prairial et d'autres revues, participation à un SPOC).

Après ces informations générales, Sophie Audidière présente les deux projets reçus après appel à proposition pour le numéro 58 de la revue (2026) :

- « Aux îles ! Territoires, sociétés, savoirs et perceptions des sociétés insulaires au 18e siècle », présenté par Denis Le Guen et Mathieu Grenet,

- « Le voyage à l'épreuve des Lumières », présenté par Jean Boutier, Liliane Hilaire Pérez, Gilles Montègre et Nathalie Vuillemin.

Le comité de rédaction de la revue a apprécié ces deux projets mais précise que la pluridisciplinarité du projet sur le voyage est plus marquée.

Hans-Jürgen Lüsebrink déplore que les bibliographies ne soient pas plus internationales et remarque que le volume de Jean-Michel Racault, Robinson et compagnie, ne figure pas dans la bibliographie du projet sur les îles. Il lit un message de Nicolas Brucker, qui rappelle que le CA doit rester souverain dans le choix du dossier.

Sophie Audidière rappelle qu'on a normalisé les procédures de sélection des dossiers afin que le CA puisse se faire un avis éclairé et libre. Un dialogue est engagé avec les porteurs de projets en amont du CA pour harmoniser la présentation des

dossiers et faciliter leur comparaison. Jusqu'à présent, le comité de rédaction a formulé une ou des préférences, s'il en a, ce qui n'est pas toujours le cas, et a donné une synthèse de ses raisons. Si cela ne doit plus être le cas et que le CA ne souhaite plus cet avis consultatif, il faut le préciser.

Aurélia Gaillard explique qu'on a trouvé un bon compromis avec un avis consultatif du comité de rédaction et un vote du CA à bulletin secret.

Christophe Martin ajoute qu'il est intéressant que tout un chacun puisse nourrir la discussion.

Florence Magnot confirme qu'il est plus intéressant de connaître l'avis du comité de rédaction en avance.

Pierre-François Moreau évoque la question des dossiers ingérables ou difficiles à gérer en précisant que dans ces cas, l'avis du comité de rédaction est indispensable et doit primer.

Aurélia Gaillard propose de maintenir le fonctionnement actuel (transmission des dossiers et avis 15 jours avant le CA).

Christophe Martin évoque des lacunes possibles dans les deux dossiers : philosophiques pour « voyages » et littéraires pour les « îles » : des suggestions pourront être faites aux deux équipes.

Hélène Cussac souligne la nouveauté du sujet « Aux îles ! » par rapport au sujet sur le voyage, déjà traité (même si c'était dans une autre extension).

Hans-Jürgen Lüsebrink précise qu'il est aussi sensible à la nouveauté du dossier sur l'insularité. Sur le voyage, il faudrait travailler sur les voyages des compagnons et les voyages d'exploration scientifique…

Guillaume Faroult se dit également séduit sur le projet sur les Îles. En histoire de l'art, il y a des recherches intéressantes autour des îles enchantées.

Pierre-François Moreau regrette qu'il manque effectivement une ouverture philosophique pour le projet sur le voyage.

Sophie Audidière fait remarquer qu'il est délicat d'exiger des porteurs de projet des ouvertures, sauf à être très directif.

Christophe Martin et Élise Pavy déplorent que les projets refusés ne soient pas représentés par la suite. Dans la revue *XVIIe Siècle*, les projets sont programmés sur plusieurs années.

Sophie Audidière explique que souvent ces projets vivent leur vie ailleurs mais que c'est dommage pour la SFEDS.

Christophe Martin propose une navette avec les porteurs de projets. Éric Négrel suggère qu'il y ait des demandes de modification.

Aurélia Gaillard explique qu'on pourrait envisager une programmation sur plusieurs numéros. Mais que les thématiques des deux numéros en lice sont trop proches pour que ce soit pertinent.

Stéphanie Genand évoque aussi la possibilité d'avoir chaque année plusieurs numéros plus petits.

Sophie Audidière explique que la réflexion sur les contenus de la revue se poursuit et qu'on pourrait envisager de dématérialiser les varia et les notes de lecture pour faire une plus grande place aux projets de dossier. Le risque c'est de perdre les varia et il

n'est pas sûr qu'on ait la force de travail nécessaire pour faire paraître deux numéros, même plus petits.

Hélène Cussac répond que si un changement important de la revue était souhaité, il faudrait que celui-ci soit voté en AG et pas seulement en CA, étant donné l'importance de la revue depuis 55 ans aux yeux des membres.

Sophie Audidière revient sur les enjeux scientifiques des deux projets : pour le premier, revisiter la question du voyage en Europe et interroger ce que le mouvement des Lumières fait à la pratique des voyages, en s'appuyant sur les expériences de voyages d'émancipation, d'éducation, pour de nouveaux acteurs et actrices ; et, pour le deuxième, envisager le laboratoire d'expérience et de représentations que sont les îles et d'interroger l'insularité comme « qualité », c'est-à-dire comme construction, et non comme fait d'isolement.

Le choix du dossier est porté au vote : la proposition « Au îles » est retenue avec 18 voix pour, contre 16 voix pour la proposition « Voyage ».

5. Collaboration avec la SEAA 17-18

Aurélia Gaillard rappelle que, puisque la SFEDS subventionne tous les ans son séminaire jeunes chercheurs, il a été décidé de renforcer les collaborations avec la SEAA 17-18. L'an prochain, la journée jeunes chercheurs sera organisée par les deux sociétés en septembre-octobre à Lille, grâce à Caroline Jacot Grapa. Les journées suivantes sont prévues à Rouen et Rennes.

6. Valorisation des doctorants de la SFEDS

Aurélia Gaillard ajoute que la SFEDS a également la volonté de mobiliser et de valoriser ses doctorants. Florence Magnot Jennifer Ruimi, et Emmanuelle Sempère s'occupent de ce dossier.

7. Clarification des modalités de remboursement pour réunions du CA

Aurélia Gaillard rappelle que les modalités des remboursements des frais de déplacement des membres du CA ont été votées lors du dernier CA. Elle propose que la SFEDS finance en outre une nuitée pour les représentants indispensables du bureau (président, trésorier et secrétaire général) ou leurs substituts, si nécessaire, avec un plafond administratif (150 euros par nuitée).

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

Hélène Cussac demande si le principe qui veut que le remboursement des frais de déplacement des membres du CA qui viennent à l'AG soit suspendu à une participation au CA de la veille est maintenu. Après discussion, la règle est conservée mais avec une certaine souplesse.

8. Position de la SFEDS sur la loi immigration

Aurélia Gaillard explique que compte tenu de la condamnation des cavaliers législatifs par le Conseil constitutionnel, il convient d'attendre l'évolution de la situation pour rédiger une motion. Le CA pourra être consulté par mail.

Florence Magnot soulève alors la question de l'adhésion de la SFEDS au Collège

des sociétés savantes, qui avait rédigé une motion contre la loi immigration. La question de cette adhésion, validée en principe par le CA mais sans être portée par l'investissement concret de membres du CA, sera réexaminée au CA de juin.

9. Prix Dix-huitième Siècle

Odile Richard explique que la société ayant doublé sa dotation, deux prix ont été délivrés (un en lettres et un en histoire avec un accessit dans chaque discipline). Elle présente les lauréats :

- Zoé Baum, Premier prix (catégorie Histoire) pour son mémoire intitulé « 'Avant les petits rats'… Pratiques sociales et familiales des danseurs et danseuses de l'Opéra de Paris de la fin de l'Ancien Régime (1751-1789) », dirigé par Isabelle Robin et François-Joseph Riggiu (Sorbonne Université).

- Inès Raffin : Premier prix (catégorie Littérature) pour son mémoire intitulé « Les interventions féminines dans l'espace public au 18e siècle : le cas d'Isabelle de Charrière », dirigé par Laurence Vanoflen (Paris Nanterre).

- Julie Douley : Premier accessit (catégorie Histoire) pour son mémoire intitulé « La Grâce au féminin. Les femmes face au pardon princier dans les Pays-Bas autrichiens (1762-1794) », dirigé par Xavier Rousseaux (Université catholique de Louvain).

- Mathilde Havret : Premier accessit (catégorie Littérature) pour son mémoire intitulé « 'Réunir les beautés d'un spectacle fait pour enchanter tous les sens' : Jean-François Marmontel, librettiste et théoricien, à la recherche d'un équilibre esthétique de l'opéra dans la seconde moitié du 18e siècle », dirigé par Alain Sandrier (Université de Caen).

Odile Richard salue la qualité remarquable de ces mémoires et rappelle que tous les lauréats bénéficieront d'une adhésion gratuite à la SFEDS pour l'année 2024 et de la possibilité de publier un article dans la revue. Les premiers prix toucheront en outre 500 euros.

Hélène Cussac remarque qu'il y a cette année quatre lauréats pour neuf mémoires et s'étonne qu'on donne plus alors qu'il y a moins de mémoires.

Odile Richard répond que moins on a de mémoires, meilleurs ils sont. Tous les mémoires reçus étaient excellents.

10. Campagne de diffusion des publications de la SFEDS dans le secondaire

Éric Négrel précise que Floriane Daguisé et lui-même ont collecté les adresses de 128 IPR. Suite à l'envoi d'un courrier signé de la Présidente de la SFEDS et sollicitant la possibilité d'inciter les professeurs documentalistes à abonner leur établissement à la revue *Dix-huitième Siècle*, des retours positifs (Strasbourg, Reims et Lyon) ou négatifs (Aix-Marseille et Paris) ont été reçus et que l'IPR parisien a signalé un outil sur le site du ministère permettant de toucher directement les établissements. Comme il y a 5000 adresses et qu'il faut collecter celles des lycées, Éric Négrel et Floriane Daguisé sollicitent de l'aide.

L'abonnement des établissements pourra se faire directement auprès de Vrin.

11. Demandes de parrainage et de soutien aux colloques ou journées d'étude

Des demandes de soutien ont été reçues pour l'organisation des manifestations

suivantes :

- Colloque « Le Moi en voyage : Tourisme et écritures de soi dans l'Europe du 18e siècle » (org. Catriona Seth et Giovanni Iamartino), Oxford, 15 février 2024. Un soutien de 500 euros est accordé.

- Colloque « Devenirs de l'idylle : la nature en trompe l'œil de l'Antiquité à nos jours » (org. Floriane Daguisé, Yann Mortelette, Juliette Peillon et Marie-Cécile Schang-Norbelly), Université de Bretagne-Sud (Lorient), les 14 et 15 mai 2024. Un soutien de 500 euros est accordé.

- Journée d'étude « Manger ou ne pas manger la chair. Sociabilité et éthique autour de la table » (org. Florence Magnot-Ogilvy), Rennes, 6 juin 2024. Un soutien de 300 euros est accordé.

- Journée d'étude « Beaumarchais et la culture aristocratique. Réseaux et pratiques » (org. Linda Gil), Saint-Germain en Laye le 4 mai : un soutien de 300 euros est accordé.

- Journée d'étude « L'*Encyclopédie*, les encyclopédistes et la littérature philosophique clandestine » (org. Pierre-François Moreau et Maria Susanna Seguin), Paris, juin 2024. Pierre-François Moreau précise que les années précédentes il n'y avait pas eu besoin de demander une subvention pour cette journée d'étude mais que cette année, six Italiens seront présents et que le prix des nuitées est particulièrement élevé. Un soutien exceptionnel de 500 euros est accordé.

- Festival « FEU (Festival Écrivaines à l'Université) » (org. Stéphanie Genand), du 26 au 28 mars 2024 à l'Université de Paris-Est Créteil. Un soutien de 500 euros est accordé.

Hélène Cussac rappelle les règles pour les demandes de subvention (publication d'un appel à communication et d'un compte rendu dans le *Bulletin*) en demandant que lui soient transmis des budgets corrects.

La date du prochain CA est fixée au 21 juin 2024.

Le Conseil d'administration se termine à 19h 15.

• Assemblée générale du 27 janvier 2024

Présents : Sylviane Albertan-Coppola, Lise Andriès, Sophie Audidière, Gilles Bancarel, Zoé Baum, Nicolas Brucker, Joël Castonguay-Bélanger, Hélène Cussac, Floriane Daguisé, Samuel Der, Juliette Fabre, Audrey Faulot, Aurélia Gaillard, Stéphanie Genand, Marilina Gianico, Mathilde Havret, Philippe Hourcade, Caroline Jacot Grapa, Thibaut Julian, Gérard Laudin, Françoise Le Borgne, Hans-Jürgen Lüsebrink, Florence Magnot-Ogilvy, Christophe Martin, Flora Mele, Pierre Musitelli, Éric Négrel, Hélène Parent, Élise Pavy-Guilbert, Bénédicte Péralez, Luciano Piffanelli, Marie-Emmanuelle Plagnol, Blandine Poirier, Bénédicte Prot, Marie-Hélène Quéval, Dominique Quéro, Inès Raffin, Anne-Laure Raffin, Odile Richard, Anne Richardot, Nathalie Rizzoni, Jennifer Ruimi, Alain Sandrier, Catriona Seth, Laurence Vanoflen.

Excusés : Christian Del Vento, Catherine Lanoë, Gilles Montègre, Philippe Rabaté, Emmanuelle Sempère, Pierre Serna, Mélanie Traversier.

L'Assemblée générale commence à 10h. et se tient dans le Grand Comble du

Musée Cognacq-Jay, 8 rue Elzévir, Paris 3e.

Aurélia Gaillard salue l'assemblée et remercie Sixtine de Saint-Léger qui, avec Guillaume Faroult, a permis l'organisation de l'assemblée au musée Cognacq-Jay.

Elle précise qu'elle ne se représentera pas au poste de Présidente et invite ceux et celles qui seraient intéressés à se présenter.

Elle rappelle également que, désormais, les comités sont ouverts à tous les membres de la SFEDS : chacun peut postuler au comité de rédaction de la revue et au comité du prix 18e siècle.

Elle explique enfin que la SFEDS parraine la revue *Lumières*, désormais accessible sur Cairn.

1. Rapport moral

La SFEDS remercie Mme Sixtine de Saint-Léger, mais aussi Guillaume Faroult qui a eu la gentillesse, une nouvelle fois, de nous mettre en contact. Notre Assemblée est accueillie cette année au musée Cognacq-Jay et nous aurons le plaisir à 14h d'écouter une conférence sur l'histoire et les collections d'un musée qui est cher à la communauté des dix-huitiémistes.

Le rapport moral sur l'année écoulée est présenté au nom du secrétariat général constitué par Françoise Le Borgne et Florence Magnot-Ogilvy, qui ne se représentera pas à un nouveau mandat.

En une année où globalement il y a peu de raisons de se réjouir, la SFEDS peut se féliciter d'avoir avancé sur plusieurs grands chantiers importants. Le rapport moral est une sorte de grande et lente liste de « choses à faire » et nous avons le plaisir de pouvoir en cocher plusieurs cette année.

Florence Magnot-Ogilvy se félicite des réalisations de l'année écoulée et tout particulièrement du Congrès des Lumières de Rome, qui a été un moment privilégié pour les dix-huitiémistes, permettant de faire vivre les valeurs d'ouverture et de solidarité, chères à la SFEDS, grâce aux nombreuses bourses accordées.

Elle présente l'actualité de la revue : le numéro 55 « Normes et genres des Lumières » remporte un beau succès ; le numéro 56 « Choses à savoirs » et le numéro 57 « Déboulonner les Lumières » s'annoncent passionnants et le choix du sujet du dossier du numéro 58 a été fait par le CA du 26 janvier : il portera sur les îles. La revue a mis en place un nouveau système d'évaluation des varia, toujours en double aveugle (anonymat des auteurs et autrices, anonymat des experts et externes) : désormais l'évaluation se fait, outre par des membres du comité de rédaction (internes, pour la ligne éditoriale), par un binôme d'experts et expertes externes (pour l'évaluation par des spécialistes). La première année est très convaincante. Il est désormais possible de télécharger l'ensemble d'un numéro sur Cairn, où les notes de lecture sont en ligne sans barrière mobile. La revue va en outre se doter d'un carnet de recherche *Hypothèses*.

Florence Magnot-Ogilvy salue la vitalité de la collection 18e siècle, qui a publié trois titres cette année.

Elle rappelle le rôle de la SFEDS dans le soutien à la recherche dix-huitiémiste à travers le « Prix 18e siècle », qui récompense les auteurs des meilleurs mémoires de master, et le soutien moral et financier accordé à de nombreuses manifestations.

Elle se félicite du renforcement de la collaboration entre la SFEDS et la SEAA 17-18 et précise que la dernière édition du séminaire jeunes chercheurs a eu lieu à Saint-Denis en septembre 2023 et que la prochaine aura lieu en 2024, à Lille, grâce à Caroline Jacot Grapa.

Elle annonce que la SFEDS s'est dotée d'un nouveau site internet.

Elle rappelle la volonté d'ouverture de la société, qui se manifeste par l'ouverture des comités et une campagne d'information initiée par Éric Negrel et Floriane Daguisé pour faire connaître la société aux documentalistes des lycées.

Florence Magnot-Ogilvy tient pour finir à remercier tous ceux qui s'emploient et travaillent pour que continue de fonctionner et de vivre cette belle société savante, mais aussi bienveillante et tolérante qu'a su rester la SFEDS : Aurélia Gaillard, Hélène Cussac, Françoise Le Borgne, Nicolas Brucker, Jennifer Ruimi, Bénédicte Peslier, Audrey Faulot, Marilina Gianico, Sophie Audidière et tout le comité de rédaction, et enfin les deux vice-présidents Hans-Jürgen Lüsebrink et Jean Christophe Abramovici.

Au nom du secrétariat général, elle souhaite à tous les membres présents et à ceux qui ne peuvent être avec nous une très bonne année 2024, une bonne santé, en espérant que la bonne volonté et la concorde parviendront finalement, le plus tôt possible à l'emporter sur tout ce qui déchire et ensanglante le monde.

Dans un environnement politique et international de plus en plus sombre et déchiré, la SFEDS poursuit depuis sa première réunion constitutive en novembre 1964 (en novembre 2024, la SFEDS fêtera fièrement ses 60 ans, nous vous rappellerons son anniversaire) son chemin en étant un espace de discussion accueillant le sens de la nuance dans un débat public de plus en plus polarisé. En des temps de trouble, la SFEDS choisit fermement de s'ancrer dans les valeurs d'amitié, de solidarité et de rigueur scientifique.

Ce rapport moral est adopté à l'unanimité.

2. Rapport financier

Hélène Cussac rappelle que les rapports financiers sont tous disponibles sur le site de la société. Le bilan financier 2023 est accessible en intégralité à l'adresse suivante : https://sfeds.fr/wp-content/uploads/SFEDS-AG-JANV.-2024-EXERCICE-2023-docx.pdf

La trésorière se félicite de l'excellente situation financière de la SFEDS, qui dispose de 185 830 euros sur son compte.

En 2023, le déficit enregistré est de 1 913 euros, ce qui est bien inférieur au déficit de 8 000 euros qui avait été acté dans le budget prévisionnel. Ce sont les intérêts du livret A (qui a rapporté 2 200 euros) et des titres en bourse (qui ont rapporté 4 000 euros) qui ont permis de limiter ce déficit.

Hélène Cussac fournit le détail des recettes, qui s'élèvent à 40 304 euros (hors intérêts du Livret A et valorisation du compte-titre) et des dépenses, qui s'élèvent à 49 140 euros.

Elle précise que le nombre des abonnés institutionnels est de 151 et celui des abonnés individuels de 496. 21 adhésions nouvelles ont été enregistrées en 2023.

Nathalie Rizzoni demande combien de jeunes chercheurs ont pu être aidés grâce aux bourses accordées par la SIEDS.

Hélène Cussac rappelle qu'au total, la SIEDS a versé plus de 40.000 euros de bourses

Lise Andriès précise que les 40.000 euros ont bénéficié à une centaine de jeunes chercheurs, dont des Ukrainiens pour lesquels un appel spécial à soutien avait été demandé auprès des sociétés nationales.

Hélène Cussac explique que la SIEDS reçoit toujours plus de demandes et que les bourses vont de 200 à 800 euros.

Odile Richard évoque une aide obtenue pour un colloque Louise d'Épinay, qui n'a pas été demandée, voulant savoir si elle pouvait être reportée sur une autre manifestation.

Hélène Cussac explique qu'il faudra faire une autre demande.

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

Hélène Cussac présente alors le budget 2024, qui est équilibré avec des recettes et des dépenses fixées à 42 500 euros.

Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité.

3. Site internet

Jennifer Ruimi et Bénédicte Peralez remercient le CA de leur avoir fait confiance pour la refonte du site. Elles se félicitent du partenariat avec Yan Thieudière qui continuera à en assurer la maintenance.

Ce site présente des nouveautés par rapport à l'ancien comme des informations sur les expositions et pas seulement sur les manifestations scientifiques. Il comportera aussi une rubrique dédiée aux jeunes chercheurs, afin de leur permettre de valoriser leurs recherches, et des informations sur les postes à pourvoir.

Les webmestres sont chaleureusement remerciées.

4. Revue

Sophie Audidière salue le travail et l'engagement du nouveau comité de rédaction, qui a mis en place un nouveau système d'évaluation des *varia* : toujours en double aveugle (anonymat des auteurs et autrices, anonymat des experts et externes), l'évaluation se fait désormais outre par des membres du comité de rédaction (internes, pour la ligne éditoriale), par un binôme d'experts et expertes externes (pour l'évaluation par des spécialistes). Sophie Audidière se félicite du nouveau système d'expertise, qui fonctionne très bien et n'a pas allongé les délais, du fait de l'efficacité des experts externes.

Elle explique qu'Élise Pavy a passé le relais à Philippe Rabaté pour la responsabilité des notes de lecture. Philippe Rabaté, Aurora García Martínez et Laurent Châtel assurent la traduction des métadonnées en anglais et en espagnol. Stéphanie Genand réfléchit au futur carnet de recherche *Hypothèses* de la revue. Pierre Wachenheim supervise la production du cahier couleurs central et les légendes des illustrations.

Elle explique que le n° 55 (« Normes et genres ») s'est très bien vendu. Le n° 56 (« Choses à savoirs ») est en cours de fabrication et le n° 57 (« Déboulonner les Lumières ») en cours d'élaboration. C'est le sujet « Aux îles ! Territoires, sociétés, savoirs et perceptions des sociétés insulaires au 18e siècle », présenté par Denis Le

Guen et Mathieu Grenet, qui a été retenu pour le dossier du n° 58.

Sophie Audidière précise que le tirage de la revue se fait désormais à 900 exemplaires. On en vend environ 800, ce qui explique que la société dispose de stocks. Une braderie sera organisée en 2024 pour les écouler.

En 2024, l'offre numérique a évolué puisqu'il est désormais possible de télécharger l'ensemble d'un numéro sur CAIRN. Les sociétaires qui le souhaitent pourront désormais ne recevoir que la revue numérique.

Les résultats des ventes en ligne sont bons, confirmant la stratégie de donner de plus en plus de ressources en libre accès.

Sophie Audidière explique que le carnet *Hypothèses* sera lié au site interne mais avec des objectifs distincts de Cairn et du site puisqu'il s'agira d'un espace purement éditorial.

Elle rappelle qu'elle s'implique dans la réflexion sur les revues savantes : organisation lors du Congrès de Rome d'une table ronde sur la question des revues dix-huitiémistes francophones, participation avec Gilles Montègre et Élise Pavy à une journée d'étude à Lyon "Les revues scientifiques sur la littérature (16e-18e siècles) à l'heure de la science ouverte" organisée par A. Bayle, M. Bombart et J.-L. de Ochandiano.

Sophie Audidière annonce parmi les projets liés à la revue la création de capsules vidéo en ligne.

Elle précise que le comité de rédaction sera renouvelé en juin 2025 et que tous les membres de la SFEDS peuvent se porter candidats.

Enfin, elle rappelle que la date limite de remise des notes de lecture est fixée au 15 février.

Lise Andriès demande des précisions sur le carnet de recherche *Hypothèses*.

Sophie Audidière explique qu'il s'agit d'un blog scientifique, qui permettra de valoriser une actualité scientifique et de l'archiver.

5. Collection 18e siècle

Hélène Cussac précise que la collection a désormais onze ans.

Trois livres ont été publiés cette année dans la collection :

- Les *Lettres westphaliennes* de Charles de Villers et les *Lettres sur la Westphalie* de Louis de Graimberg, éditées par Nicolas Brucker. Elles évoquent la Westphalie entre Révolution et Empire.

- *La fille séduite et heureuse* de Jacques Charles Donze, édité par Pierre-Benoît Roumagnou et Hélène Parent.

- *Les Espagnols au Mexique* de Domokos Télékis, traduit et édité par Emese Egyed et Pascale Pellerin.

La correspondance entre Condorcet et Brissot, éditée par Nicolas Rieucau et Virginie Martin, devrait paraître en 2024 ou 2025 : 52 lettres sur 53 ont déjà été annotées.

Hélène Cussac rappelle que la collection était présente aux Rendez-vous de l'Histoire de Blois sur le stand de la librairie. Hélène Parent et Pierre-Benoît Roumagnou ont participé à une session « Carte blanche » jeunes chercheurs qui a attiré une quarantaine de personnes. Ils ont organisé une séance de dédicace, à laquelle

s'est jointe Marie-Jeanne Rossignol, éditrice d'*Une Histoire de la Guinée* d'Antoine Benezet, paru dans la collection 18e siècle en 2017.

6. *Bulletin*

Nicolas Brucker rappelle que le *Bulletin* paraît quatre fois par an et en précise les rubriques.

Il insiste sur l'intérêt des annonces et comptes rendus de manifestations scientifiques et signale qu'il faut transmettre les informations bibliographiques pour le *Supplément* avant le 15 mars.

7. Prix Dix-huitième Siècle

Odile Richard salue le dynamisme de l'équipe du jury dont elle rappelle les membres : Nicolas Brucker (PR, Université de Lorraine), Marianne Charrier-Vozel (MCF, Université de Rennes), Magali Fourgnaud (MCF, INSPE, Université de Bordeaux), Stéphanie Géhanne-Gavoty (MCF, Sorbonne Université), Hélène Parent (MCF, Université de Lorraine), Jean-Alexandre Perras (Humboldt Research Fellow, IZEA, Halle, Allemagne), et elle-même, présidente (PR, Université de Limoges).

Elle déplore la baisse continue du nombre de mémoire envoyés : 19 il y a 6 ans, 12 il y a 3 ans et 9 mémoires cette année, dont elle fournit la liste.

En Histoire :

• Laure BARTLOMIK, « *L'utile joint à l'agréable parfait*. Production de discours et constructions sociales dans la presse de mode parisienne (1785-1789) » – Histoire, Université d'Orléans, dir. Marion Brétéché.

• Zoé BAUM, « *Avant les petits rats*… Pratiques sociales et familiales des danseurs et danseuses de l'Opéra de Paris de la fin de l'Ancien Régime (1751-1789) » – Histoire, Sorbonne Université, dir. Isabelle Robin et François-Joseph Ruggiu.

• Julie DOULEY, « La Grâce au féminin. Les femmes face au pardon princier dans les Pays-Bas autrichiens (1762-1794) » – Histoire, UC Louvain, dir. Xavier Rousseaux.

• Matthieu JEAUMEAU, « Impôt, crédit public et monnaie : la Caisse d'Escompte. Vers une banque nationale en France (1763-1800) » – Histoire du Droit, Nantes université, dir. Thérence Carvalho et Xavier Godin.

• Pauline MARTINET, « Une étude à partir du désordre populaire de Tours capté dans les archives policières (1754-1765) » – Histoire, université François-Rabelais de Tours, dir. Ulrike Krampl.

En Littérature :

• Élisabeth GINOT, « Rousseau et ses doubles : la poétique du mensonge à soi des *Confessions* », Sorbonne université, dir. Christophe Martin.

• Mathilde HAVRET, « *Réunir les beautés d'un spectacle fait pour enchanter tous les sens* : Jean-François Marmontel, librettiste et théoricien, à la recherche d'un équilibre esthétique de l'opéra dans la seconde moitié du XVIIIe siècle », université de Caen, dir. Alain Sandrier.

• Inès RAFFIN, « Les interventions féminines dans l'espace public au XVIIIe siècle : le cas d'Isabelle de Charrière », université de Paris Nanterre, dir. Laurence Vanoflen.

• Matthias VIDALES, « Un « style enchanteur ». Aspects et enjeux de la prose poétique chez Fénelon et Rousseau », Sorbonne université, dir. Emmanuel Bury et Christophe Martin.

Odile Richard souligne la grande qualité des mémoires et rappelle les critères de sélection (langue, présentation ; originalité de la recherche ; problématisation, méthodologie ; connaissance de la critique, état de l'art ; pertinence des analyses).

Elle annonce les noms des lauréats :

- 1er prix en Histoire : Zoé BAUM,
- Premier Accessit en Histoire : Julie DOULEY,
- 1er prix en Littérature : Inès RAFFIN,
- Premier Accessit en Littérature : Mathilde HAVRET.

Toutes les lauréates seront invitées à publier dans la revue un article extrait de leur mémoire et bénéficieront d'une adhésion gratuite à la SFEDS (donnant droit au volume de la revue *DHS* 2024). Les lauréates des 1ers prix reçoivent en outre, chacune, un chèque de 500 euros.

8. SIEDS

Catriona Seth évoque la belle expérience romaine et annonce que le Congrès 2027 aura lieu à Saragosse, ville de Goya, qui dispose d'un patrimoine dix-huitiémiste remarquable.

9. Échanges et questions diverses

Caroline Jacot Grapa, qui coorganise la prochaine journée jeunes chercheurs de la SEAA 17-18 et la SFEDS les 17 et 18 octobre 2024 à Lille, explique que le projet scientifique sera pris en charge par deux doctorants sur le thème « Racine, radicalité, organicité en France, dans les îles britanniques et en Amérique aux 17e et 18e siècles ». L'appel sera bientôt diffusé et les jeunes chercheurs pourront envoyer des propositions.

Aurélia Gaillard remercie Caroline Jacot Grapa.

Éric Négrel évoque le projet de favoriser l'accès à la revue aux collègues du secondaire via les CDI des établissements. Il explique que Floriane Daguisé et lui-même sont en train de collecter les adresses des 3000 lycées français afin de leur adresser un courrier d'information. Tous les volontaires pour apporter de l'aide dans cette entreprise sont les bienvenus et peuvent lui écrire directement à l'adresse mail suivante : enegrel@yahoo.fr

Odile Richard suggère de contacter les documentalistes via les bouquets d'abonnements qui leur sont proposés.

Aurélia Gaillard explique que depuis deux ans, la SFEDS est force de proposition pour les programmes de littérature du 18e siècle de l'agrégation de Lettres, à l'initiative de Stéphanie Genand.

Gilles Bancarel remercie la société qui a soutenu les manifestations liées au tricentenaire de l'Académie de Bézier. Le colloque a eu lieu au mois d'octobre. Un site internet dédié valorise les ressources disponibles : https://sasl-beziers.fr/academie-royale-sciences-arts-lettres-beziers/

Joël Castonguay-Belanger annonce que les 25-26 avril, une rencontre sera organisée

17

à Paris à la Maison de la recherche de la Sorbonne Nouvelle, rue des Irlandais, afin de permettre aux contributeurs du dossier « Déboulonner les Lumières ? », à paraître dans le n° 57 de la revue, d'échanger en amont de la finalisation de leurs articles respectifs.

Nathalie Rizzoni annonce que le jeudi 1er février à 19h, un concert de cantates composées par le Régent sera donné au musée Carnavalet dans le cadre de l'exposition sur la Régence.

Aurélia Gaillard annonce qu'une exposition sur les objets de poche de luxe (« Luxe de poche »), aura lieu du 28 mars au 29 septembre 2024 au musée Cognacq-Jay.

Catriona Seth annonce également une exposition sur le duel aux Invalides.

Philippe Hourcade annonce le n° 51 des *Cahiers Saint-Simon* sur le Paris de la Régence. Le 16 mars, aura lieu à Versailles une journée sur Saint-Simon et les questions religieuses.

Catriona Seth évoque un projet du Centre de Recherche du château de Versailles autour de la correspondance de Marie-Antoinette dans lequel elle est impliquée ainsi que Mélanie Traversier et explique qu'un appel est lancé pour collecter des informations. https://www.chateauversailles.fr/decouvrir/les-ressources/lettres-marie-antoinette#lettres

L'Assemblée générale se termine à 12h 15. Elle est suivie d'un déjeuner, d'une conférence sur les collections du musée Cognacq-Jay et d'une visite libre du musée.

Compte rendu

• **Louise d'Épinay, femme de lettres : épistolarité, récit et roman**. Colloque org. Odile Richard (Université de Limoges) et Laurence Vanoflen (Université de Paris-Nanterre), 8-9 novembre 2023, Paris-Nanterre.

Béatriz Onandia (Université du Pays Basque UPV/EHU) a proposé une étude de la réception des *Conversations d'Émilie* en Espagne. L'œuvre y fut annoncée dans des journaux malgré les risques de censure, puis traduite par Ana Muñoz vingt ans après sa première édition française, alors que les autres traductions du siècle espagnol étaient éditées en général deux ou trois ans après l'original. De plus, la traduction, par son caractère littéraire, correspond davantage aux normes actuelles de traduction que les versions hispanisantes courantes au 18e siècle, grâce à la francisation de la couronne espagnole par Charles IV. Aude Jehan (Auburn University) s'est intéressée à l'apport de Louise d'Épinay à la *Correspondance littéraire*, ce qui lui permet d'affirmer que l'autrice a participé au fondement d'une culture européenne en tant qu'intellectuelle au côté des autres auteurs contributeurs, et ce malgré l'anonymat auquel est soumis son engagement. S'appuyant sur des études établissant un rapport entre les écrits de Louise d'Épinay dans la *Correspondance littéraire* et sa correspondance privée, elle nous montre que Louise d'Épinay tient un rôle moderne de critique qui n'existera tel quel qu'après la Révolution. Julie Hayes (University of Massachussets) a proposé une leccture de *Mes Moments heureux*, dans l'édition de 1759. Elle a mis en relief la dimension expérimentale et hybride de l'œuvre, alliant observations morales et épistolaires sur l'idée de bonheur. Cette dernière s'avère multiple, introspective, allant de la conjugalité jusqu'aux rapports sociaux entre amis, sources d'échanges intellectuels

et sensibles. Sa devise se fonde sur la liberté, car notre bonheur réside en nous-mêmes.

Bénédicte Peralez-Peslier (Université Sorbonne Nouvelle), qui a étudié les lettres à l'abbé Galiani (1769-1782), a montré que les écrits de Louise d'Épinay, d'une richesse certaine, sont difficiles à répartir, notamment les récits en correspondance. Dans ces dialogues fictifs et brefs, on retrouve un goût pour la narration, où se trouve projetée sa propre intimité et subjectivité, avec une efficacité narrative remarquable, jusqu'à donner l'illusion de la présence. Outre les traits burlesques de l'épistolaire accentuant l'aspect comique, ces textes ont une valeur supplémentaire en raison de la présence d'une multitude de faits divers. Tomasz Wyslobocki (Université de Wroclaw) est revenu sur l'essai *Sur les femmes* d'Antoine-Léonard Thomas. Diderot et Galiani contestent ses idées en rédigeant à leur tour un texte sur le même sujet, condamnant leur contemporain et son style. Toute cette querelle se concentre sur les caractéristiques intrinsèques de la femme et celles relatives aux mœurs, accessoirement sur d'autres problématiques, notamment la question de l'existence politique des femmes. Même si d'après Tomasz Wyslobocki le débat n'est pas acharné, car les conventions demandent de la modération, Louise d'Épinay se joint à la dispute, enrichissant encore davantage le thème. Franck Salaün (Université de Montpellier 3-Paul Valéry) a montré que la voix philosophique de Louise d'Épinay, partant d'un acte libérateur mais aussi réactionnaire, est discernable dans ses écrits. Son esprit et son humour transcrivent une forme d'oralité au sens littéral comme au sens figuré. De même, son positionnement vis-à-vis de Voltaire et plus globalement des Lumières, son implication – elle assumait beaucoup de tâches – la rangent du côté des philosophes, sans même évoquer une réflexion personnelle poussée. Sans suivre à proprement parler un parcours de philosophe, sa vie s'en rapproche, à l'instar de celle de Socrate.

Rebecca Crisafulli (Saint-Anselm College, Manchester), tout en convenant que l'*Histoire de Mme de Montbrillant* présente les caractéristiques formelles de plusieurs genres, propose une lecture de cette œuvre en tant que roman pédagogique conforme au modèle proposé par Grimm et aux critères du genre établis par Robert Granderoute, mettant l'accent sur la chronologie du récit ainsi que sur les différents types d'éducation. D'autres pistes intertextuelles que celle de Rousseau y seraient à suivre concernant le développement des protagonistes Émile et Émilie. Françoise Gevrey, (Université de Reims) a partagé ses analyses sur le thème de bonheur. Elle a commencé son étude en 1770, époque où Diderot exprimait sa réserve sur ce sujet. Cette analyse développe les idées de Mme d'Épinay alias Mme de Montbrillant à travers différents échanges d'idées entre les grands philosophes du siècle. Elle examine la question du bonheur en mettant en lumière les caractéristiques des femmes comme point central de cette recherche, tout en explorant leur relation étroite avec le bonheur de la société. Après ces deux présentations, la session s'est prolongée par une visite du musée Jean-Jacques Rousseau, et par un parcours dans les différentes pièces de l'ancienne résidence du philosophe dite le « Mont-Louis » : cuisine et chambre contiguë de Thérèse puis à l'étage, chambre de Jean-Jacques. Yannick Séité (Université de Tours) est lui aussi intervenu sur l'*Histoire de Mme de Montbrillant* pour évoquer l'aspect novateur, quasi balzacien voire proustien du roman, faisant intervenir ces personnages traditionnellement ignobles que sont les prostituées, danseuses entretenues par M. de Montbrillant, courtisanes et « guerluchons », qui donnent une épaisseur sociale inattendue à ce grand roman des intermittences du cœur. Ces personnages interrogent non seulement la complexité de la société de l'époque, mais aussi la place sociale de l'héroïne, elle-même déclassée, ainsi que son pouvoir de séduction.

Lors d'une table ronde consacrée à la composition de ce roman, se sont succédé trois oratrices : Asma Guezmir (Université de Tunis) a montré comment, multipliant les instances scripturales, l'*Histoire de Madame de Montbrillant* associe la fiction à l'autobiographie, aux faits historiques avérés et à des personnalités publiques. Selon elle, elle est susceptible d'être lue comme l'invocation d'une pensée coopérative qui fait appel à différentes expériences de vivre le présent, d'invoquer le passé et se projeter dans un avenir souhaitable. Manel Rebhi (Université de Monastir), a étudié la forme hybride de ce roman par lettres (mélange entre roman et lettre, lettre et commentaire, lettre et journal intime) et son hybridation théâtrale (scènes dialoguées) ainsi que la problématique de sa réception (à quoi sert l'hybridation dans la stratégie scripturale de Louise d'Épinay ? En quoi consistent ses aspects esthétiques, satiriques et parodiques ?) afin de documenter les évolutions à l'œuvre dans le champ littéraire de l'époque.Salwa Taktak (Université de Sfax) a examiné quant à elle les différentes déclinaisons de la prolixité dans le discours d'Émilie, afin de mieux entrevoir les enjeux de l'écriture expansive : est-ce une errance réfléchie ou une divagation ? L'esthétique de la prolixité sous la plume de l'autrice se présente comme un miroir dans lequel se réfléchir, en tant que véritable femme de lettres et de culture.

Enfin, troisième et dernier temps de l'après-midi, la conférence pleine de verve de Pierre Chartier (Université de Paris 7 - Paris Diderot) a permis d'envisager l'œuvre romanesque de Louise d'Épinay comme une tentative de défier, tous en les prolongeant, les romans de Rousseau (*Julie*) et de Diderot (*La Religieuse*), dont elle-même fut au cœur de l'élaboration, de la rédaction, voire de la relecture. Quelle part d'innovation y introduit-elle, mais aussi de tradition ? Quelle part, aussi, de féminité ?

Abderrahmène Frourej
Nadia Ghazlavi
Amandine Lacaze
Université de Limoges

Appels à communication

• Imagination et inconscient dans la littérature, les arts et la philosophie du 18e siècle. Colloque org. Caroline Jacot Grapa, Philippe Dean. Lille, 22 mai et 27 septembre 2024.

Les Lumières ont-elles eu l'intuition de l'inconscient ? La question audacieuse, volontiers et en apparence anachronique, touche à la manière dont on a tenté de penser et de représenter, au 18e siècle, cette « faculté indépendante de nous » et « de la réflexion », les « ressorts invisibles » de l'être, de ses désirs, du fil de ses pensées et de ses sentiments. Elle prend son départ dans l'épistémè qui s'ouvre, à partir de *L'âme des Lumières* (Ann Thomson), sur une autre scène qui « tourne le dos », comme le dira Michel Foucault dans *Les mots et les choses*, au positivisme dans lequel s'envisage la « psychologie » entendue comme « science de l'âme » et bientôt science de l'homme (Fernando Vidal). De Malebranche à Leibniz, on voit se construire différents modes d'interrogation de ces « ressorts invisibles », de l'inscription hypothétique de traces, de la rémanence des perceptions insensibles, de tout ce qui, comme l'écrira Diderot dans ses *Éléments de physiologie*, « existe en nous à notre insu ». La question doit permettre

d'envisager une sorte de conceptualisation imaginaire de ce fond plus ou moins obscur, ou fait de clartés enfouies, ou inavouées, qui trouveront dans l'invention freudienne, au siècle suivant, un éclairage décisif de ce qui se dérobe, enjambe la représentation, déborde le discours du savoir, met au jour les conflits chargés de normes et de lois. Elle fait prendre un nouveau départ à « l'anatomie de l'âme » étudiée par Mino Bergamo en se tenant au plus près de cette fonction critique et de cette imagination théorique assumées notamment par la physiologie et l'anthropologie qui entrainent un perpétuel principe d'inquiétude, de mise en question, de contestation dans les discours de la littérature, des arts, des sciences, de la philosophie. On s'attachera moins à considérer la psychanalyse comme paradigme clinique pour l'interprétation des auteurs et artistes que comme paradigme critique pour l'interprétation des œuvres, sans que la référence ou l'inspiration psychanalytique serve de cadre doctrinaire. L'étude magistrale de Jean Starobinski sur Rousseau (1957), peut servir de référence à cet égard.

Dans une perspective historique que l'on peut esquisser de Locke (*Essai sur l'entendement humain*, II, 11) à Kant, via Hume, Burke, Voltaire, Diderot etc., il existe une constance et une évolution dans la notion d'imagination. Voltaire associe l'imagination à la mémoire, dont on sait, depuis saint Augustin, qu'elle est un théâtre d'ombres autant que le champ des souvenirs volontaires. Dans son article pour l'*Encyclopédie*, il le souligne d'emblée, imagination et mémoire « sont au rang des choses dont nous ne pouvons rendre aucune raison », elles sont les « ressorts invisibles » de notre être ; l'imagination passive est un « sens intérieur » dont nous ne sommes pas maîtres et qui « agit avec empire ». L'imagination se voit paradoxalement dénier le pouvoir d'invention voire de « création ». Mais elle est la faculté par excellence de l'association. Avec Hume, l'imagination tend à subsumer l'entendement, dans sa liaison avec les passions, dont elle est la faculté d'expression et d'expansion. Elle est le champ privilégié où se déploient le plaisir mais aussi la douleur, où se manifestent les craintes, les espoirs et toutes les passions qui leur sont corrélées. Elle confère au sublime, passion la plus forte chez Burke, un pouvoir d'être affecté selon des modalités essentiellement pathiques et formelles. D'un côté, elle est le terrain d'élection des passions ; de l'autre, elle opère comme une faculté combinatoire et un pouvoir de redistribution que Voltaire encore voyait particulièrement active dans le rêve, d'autant plus puissante qu'elle échappe à la volonté. C'est en ce sens qu'elle fabrique ses images : en les montant et remontant, en agençant et redistribuant ses composants pris dans l'expérience, la mémoire, dans la matière de nos terreurs et de nos désirs. En ce sens elle devient « production » et faculté de connaissance.

Ce colloque voudrait approfondir la recherche dans cette perspective et dans plusieurs directions. Les champs concernés incluront aussi bien la littérature, la philosophie, l'esthétique, la peinture et la psychanalyse. Quelques pistes de réflexion peuvent être proposées :

Philosophie. En prenant pour repère Locke, qui nie l'inconscient, tout en attestant des associations d'idées, on peut esquisser un courant de pensée en rupture avec l'*Essai sur l'entendement humain*, qui dissocie le rapport d'équivalence entre la conscience et la réflexivité qui fonde encore la philosophie de la connaissance de Locke, dans le fil de Descartes. Cette disjonction va utiliser le phénomène du rêve pour avancer vers une prise en considération d'une part non consciente, ou au moins non volontaire, dans les opérations de la conscience. L'abbé Richard témoigne de ce que le rêve est au cœur d'une révision des relations entre âme et corps, corps et pensée. Mais là où J.-M.

Vaysse situe la notion d'inconscient avant Freud dans une perspective métaphysique comme une hantise de la philosophie, c'est par la voie du matérialisme, de la médecine et de l'anthropologie que les Lumières esquissent une nouvelle compréhension de la subjectivité.

On peut la lire chez Diderot de manière exemplaire et sans doute sans pareil. On prendra toute la mesure de l' « insu » dont il parle dans les *Éléments de physiologie*, qui s'involue dans le « pli » entre petites perceptions et mémoire, laquelle est « très certainement une qualité corporelle », insu qui doit beaucoup à Leibniz et donne toute sa mesure au rêve. Le jugement devient ainsi le résultat de petites expériences sensibles qui existent en nous à notre insu, et l'entendement donne lieu à une déclaration dont toutes les conséquences méritent d'être mesurées : « Ce que nous connaissons le moins, c'est nous. L'objet, l'impression, la représentation, l'attention ». Les *Éléments de physiologie* font ainsi droit aux « passions de réminiscence », à la dissociation des affects et des représentations que le texte qualifie de « sophisme du plaisir ». Et une ébauche de la théorie de la névrose peut se lire dans l'article « inquiétude » de l'*Encyclopédie*, définie comme une contrariété de l'instinct, des goûts, et qui est « presque toujours l'effet du mécontentement de soi-même, […] du prix extrême qu'on attache à la possession de sa maîtresse, d'une place, de son ami » quand elle n'est pas l'effet de « l'ennui, du besoin, des passions, du dégoût ». Dans la perspective médicale analysée par Jean Deprun, qui en fait un « symptôme » du siècle, on se souviendra que, dès Locke, « l'inquiétude », encore et sinon mieux traduite, par « malaise » (*uneasiness*), « c'est ce que nous appelons désir » au point où Locke a fait « remarquer […] que le principal, sinon le seul aiguillon de l'activité humaine, est le malaise ».

À la fin du siècle, le Kant de l'*Anthropologie d'un point de vue pragmatique* réévaluait l'importance et le poids de la subjectivité consciente en attestant de l'existence de « ces représentations que nous avons sans en être conscients », prenait acte des « forces qui agissent sur nous hors de notre consentement et venant on ne sait d'où », et reconnaissait combien « le champ des représentations obscures est immense chez l'homme […] ». Il témoignait que « les représentations claires au contraire ne constituent que des points infiniment peu nombreux ouverts à la conscience ».

Diderot, encore, fait de la pensée, une double action de la volonté dans laquelle le cerveau agit mais aussi d'une autre action involontaire où le cerveau est passif. L'âme elle-même est considérée comme une faculté subalterne par rapport à la puissance de la douleur, du plaisir, des passions. Dans le Rêve de d'Alembert et les Eléments de physiologie, il reconnaît encore combien l'homme est mû par une instance qui n'est pas la volonté.

Dans cette perspective, on essaiera de prolonger les travaux de C. Fauvergue, C. Jacot Grapa, C. Warman qui ont vu dans « l'insu » et l'obscur qui caractérisent les représentations de l'intériorité et l'expérience du corps comme de la vie de la pensée, une « archéologie de l'inconscient ». Le dissemblable, le dissonant, attestent d'une brèche dans la conscience de soi longtemps pensée comme l'essence de l'identité individuelle et tentent d'expliquer les phénomènes d'aliénation, de schize entre action et volonté, d'altération, d'altérité au cœur de la dynamique identitaire au siècle des Lumières. Ces ruptures dans l'unité du sujet ne font-il pas signe du côté d'une division du sujet, d'un « clivage du moi » dont la dynamique, en accueillant l'autre en soi, pointe en direction d'un inconscient qui tente de rendre compte de l'irrationnel, de l'impensé, de l'impensable. À ce titre, on pourra penser à nouveau frais les figures de l'être hors de

soi, de la répétition, de la duperie de soi, d'amnésie ou de faux rapports dans le souvenir.

Littérature. Robert Mauzi a très tôt attiré l'attention sur l'importance des « maladies de l'âme » au 18e, faisant de ce siècle un tournant dans la compréhension de l'angoisse, dressant un tableau clinique de l'ennui, de la mélancolie, de la vocation au malheur (ou névrose de destin) bien documentés par la médecine et la littérature, contribuant à recentrer l'attention sur ces phénomènes qui ont longtemps été considérés comme l'apanage du 19e. La nature des passions, comme fondement de la nature humaine, a donné lieu à plusieurs identifications de ces passions à « l'énergie ». Il en a résulté un primat du corps dans la source de la passion, une réaffirmation de la destination au plaisir des passions (après en avoir fait la source) et sa reprise, sinon sa substitution, par la notion d'énergie, peut-elle être envisagée comme une préfiguration des pulsions ?

Fictions et romans ont déjà fait l'objet d'une enquête sous la direction de René Démoris et Henri Lafon en décembre 1997 (colloque "Folies Romanesques"). D'autres auteurs doivent pouvoir féconder ce champ d'investigation en étudiant les figures de l'excès, de la guérison, de la recherche d'excitations, du destin, de la sexualité, des perversions.

Esthétique. Dès 1960, Yvon Belaval a formulé l'idée d'une « esthétique de l'inconscient » de Diderot, essentiel pour comprendre sa « théorie du goût et du jugement » et l'idée du beau comme perception de rapports. Peut-on étendre la valeur de cette proposition ? Du Bos lui-même n'avait-il pas ouvert la voie dans ses *Réflexions critiques sur la poésie et la peinture*, qui faisait du théâtre le lieu où se mettent en scène « les inconvénients dont l'ignorance de soi-même est cause », une ignorance d'où naissent la tragédie et la comédie, chez Marivaux notamment. Baldine Saint Girons a lu, dans la théorie du sublime de Burke, une préfiguration de la théorie des pulsions de Freud, dans la version de la première topique. Plus généralement, comment une esthétique psychologique, adossée à une typologie des passions, comme elle l'est dans la Recherche philosophique sur l'origine de nos idées du sublime et du beau, peut-elle modifier la conception des images et servir de véhicule à la connaissance anthropologique à laquelle s'ouvre l'esthétique ?

En peinture, quels désirs traduisent l'exaltation de l'Eros dans l'abondante imagerie érotique du siècle dont Guillaume Faroult a récemment fait l'histoire ? Le père et sa loi est-il le seul à être transgressé dans les nombreux attentats contre les figures de la paternité que présente Greuze dans sa peinture (Régis Michel, *Posséder et détruire*) ? De Boucher à David, le 18e siècle n'a-t-il pas mis en image un processus de régression infantile et de dévirilisation, de trouble et de féminisation dans la représentation du masculin et qui va triompher au 19e avec le nu féminin, dont atteste la *Mort de Bara* de David, comme l'a analysé A. Solomon-Godeau, *Male trouble : A Crisis in Representation ?*

Les propositions de communication (entre 2000 et 3000 signes) comportant le titre provisoire, la problématique et le corpus envisagé sont à envoyer aux organisateurs, aux deux adresses suivantes, avant le 31 mars 2024, pour le premier appel, et à partir du 1er mai jusqu'au 31 juillet 2024 pour le second appel :

caroline.grapa@univ-lille.fr

philippe.dean@univ-lille.fr

• Racines, radicalité, organicité en France et dans le monde anglo-américain aux 18e et 19e siècles. Journées Doctorants et Jeunes Chercheurs 2024 de la SEAA 17-18 et de la SFEDS, org. Julien Beckaert (CECILLE, Université de Lille), Aude Lecimbre (ALITHILA, UdL), Alice Marion-Ferrand (IRCL, Montpellier3), Vanessa Alayrac-Fielding (CECILLE, UdL / SEAA1718), Caroline Jacot Grapa (ALITHILA, UdL / SFEDS). Lille, 17 et 18 octobre 2024.

Comité scientifique : Laurent Châtel (UdL), Aude de Mézerac (UdL), Pierre Labrune (UdL), Émilie Seguin (UdL), Alice Leroy (UdL).

Au cours du 17e et 18e siècles, les trois notions de « racines », « radicalité » et « organicité » n'ont cessé d'être pensées, débattues, défendues ou pourfendues dans de nombreux champs disciplinaires relevant de la pensée politique, la religion, la philosophie, l'histoire des sciences, l'esthétique, ou encore l'histoire de l'art. Ces journées se proposent de mettre au jour les dynamiques qu'elles invitent à explorer.

Si *racine* appartient à différents domaines scientifiques (astronomie, botanique, ma-thématique et algèbre), l'adjectif radical marque « la source, principe de quelque chose » : en 1694, le *Dictionnaire* de l'Académie française donne ce bel exemple, « Lumière radicale, La lumière d'un corps qui est lumineux par lui-même ». Syntagme dont s'est saisi Jonathan Israel dans son ouvrage *Les Lumières radicales* pour penser à nouveaux frais un mouvement intellectuel critique qui irait de Descartes et Spinoza à Pierre Bayle, qui porte la pensée du 18e siècle. Si le dérivé *radicalité* n'apparaît qu'au 19e siècle, on peut interroger son sens politique dès le 17e siècle. Si la radicalité porte en soi sa propre lumière, elle semble impliquer un mouvement qui empêche tout retour en arrière, une exigence voire une intransigeance qui prend le risque de la violence révolutionnaire.

Bien qu'on puisse estimer que les textes des Philosophes excluent toute forme de radicalité si l'on considère qu'ils souhaitent faire évoluer les consciences vers davantage de tolérance, l'existence de la notion de radicalité est au cœur de leurs textes, qui s'inscrivent dans la tradition des libertins du Grand siècle, ce que montre par exemple Claude Morilhat dans son ouvrage *La Mettrie : un matérialisme radical* ou encore le livre intitulé *Les Lumières radicales et le politique* sous la direction de Marta García-Alonso. Les écrivains de l'époque semblent pressentir le mouvement révolutionnaire et ils illustrent ce concept tout autant par les thèmes qu'ils abordent que par leur prise de position parfois véhémentes. C'est le cas de Denis Diderot qui, dans ses dernières œuvres, adopte un point de vue de plus en plus radical sur les bouleversements sociaux et politiques des années 1770 et ne s'interdit pas de louer le livre « qui fait naître des Brutus ». Ses prises de position politiques et son soutien « aux insurgents d'Amérique » s'imposent dans ses contributions à l'*Histoire des deux Indes* de l'abbé Raynal.

Organicité touche au vivant, la notion renvoie au corps comme totalité au sens propre et au sens figuré, organisation et système en développement et en évolution – on renverra au livre de Judith Schlanger, *Les métaphores de l'organisme*. Ainsi l'image de l'arbre coupé ou déraciné peut évoquer les crises politiques qui, au cours de la période, menacent les soubas-sements organiques du corps politique, et appellent à sa refondation. Ces différentes notions pourront être envisagées du point de vue de l'histoire intellectuelle, en littérature et dans les arts, et dans des contextes historiques spécifiques de crise ou de révolution.

La notion de radicalité en littérature pourra être envisagée du côté de l'éloquence

des écrivains et des Philosophes des Lumières, mais elle entre aussi dans les représentations, dans la construction du personnel romanesque ou dramaturgique de leurs œuvres. Les héros de tous bords, martyrs, prédicateurs, despotes, fanatiques, sont autant de personnages mis sur le devant de la scène qui portent en eux une forme de radicalité. Il pourra être intéressant d'étudier la notion d'un point de vue poétique et rhétorique, et de voir quels rapports elle entretient avec le traitement des passions. De même, on pourra interroger l'intérêt du public pour certaines figures de prédicateurs ou de fanatiques. Voltaire, de sa pièce *Le Fanatisme, et Mahomet le prophète* en 1741 à son *Traité sur la tolérance* (1763), écrit pour lutter contre l'intolérance religieuse. Dans sa tragédie *Le Fanatisme, et Mahomet le prophète*, il reconnaît avoir déformé la vérité historique et radicalisé le personnage pour produire un effet sur le public, ce qui renvoie aux débats sur le principe de bienséance conçu d'après *La Poétique* d'Aristote. On pourra interroger les enjeux esthétiques des représentations extrêmes - des martyrs, des crimes et des soulèvements par exemple, dans la peinture d'histoire.

Le discours radical regroupe de nombreuses revendications politiques, telles que la tolérance religieuse, la souveraineté populaire, ou encore le suffrage universel. Des puritains des 17e et 18e siècles aux chartistes du siècle suivant, du socialisme agraire des Diggers à l'abolition de l'esclavage soutenue par John Cartwright, de nombreux mouvements, dans la rue comme sur les bancs du Parlement, réclament des droits sociaux, religieux ou économiques. Si les radicaux se tournent vers l'avenir lorsqu'ils souhaitent provoquer un basculement vers un nouvel ordre social, ils se réfèrent également au passé afin d'inscrire leur programme dans le sillage de figures tutélaires, historiques ou mythiques. C'est le cas du roi Alfred le Grand, que les radicaux partisans de la réforme parlementaire érigèrent en figure fédératrice, garante des libertés du « freeborn Englishman ». En s'appuyant ainsi sur des racines perçues comme idéales, le radicalisme prône une reconquête de droits jadis obtenus mais peu à peu dévoyés par ce que le conservatisme, auquel il s'oppose, appelle tradition. Celle-ci fut régulièrement défendue par Edmund Burke, notamment dans *Reflections on the Revolution in France* (1790), comme seul principe capable d'assurer la continuité et la stabilité d'une société.

L'époque moderne est émaillée d'événements illustrant les rapports de force entre des groupes sociaux a posteriori qualifiés de radicaux, tels que les Levellers en Angleterre lors de la première révolution anglaise ou les Jacobins pendant la Révolution française, et les puissances réactionnaires. De la Glorieuse révolution (1688-1689) à la Guerre d'indépendance des États-Unis (1775-1783) et la guerre de la première coalition (1792-1797), des conflits éclatent en Europe et en Amérique. Cet âge dit des révolutions témoigne du déploiement à grande échelle de principes lentement élaborés, notamment par la philosophie des Lumières. Des figures, telles que celle de Thomas Paine, participent de la diffusion de ces idées sur une scène désormais internationale. Ce dernier publie *Common Sense* en 1776 avant d'être élu député de la Convention pour le Pas-de-Calais en 1792. Rompant avec la couronne anglaise, l'absolutisme ou l'Ancien régime, la Grande-Bretagne, la France et la jeune Amérique plantent alors les graines de nouveaux systèmes représentatifs en rédigeant chartes et constitutions.

Les propositions de communications sont à envoyer avant le 20 juin sous la forme d'un abstract de 300 mots maximum, en français ou en anglais, accompagné d'une brève bio-bibliographie à l'adresse suivante : jdjclille@gmail.com

• **Rétif de la Bretonne et l'épistolaire**. Colloque org. Linda Gil, Françoise Le Borgne, Pierre Testud. Montpellier, 20-21 mars 2025.

La pratique épistolaire rétivienne a donné naissance à un corpus volumineux et intrigant à bien des égards. La lettre, qui y apparaît dans des contextes multiples, se caractérise tant par la diversité de ses esthétiques et de ses emplois que par sa capacité à circuler de la correspondance privée aux œuvres imprimées.

Quinze des quarante-huit ouvrages de Rétif relèvent de la forme épistolaire : il s'agit non seulement de romans par lettres mais aussi des projets de réforme qui composent la série des *Idées singulières*, dont l'unité est assurée par une fiction épistolaire mobilisant les mêmes personnages. À cet ensemble, il faut ajouter une abondante correspondance, récemment rééditée par Pierre Testud et qui rassemble 749 lettres au total (en comptant les missives reçues et celles mentionnées dans *Mes Inscripcions* et le *Journal*). Si une partie de ces lettres a été retrouvée dans des fonds d'archives et des collections particulières, 242 d'entre elles (surtout des lettres de ses correspondants) avaient été imprimées par Rétif lui-même, dans ou en marge de ses œuvres littéraires.

L'intérêt que Rétif porte à la lettre s'inscrit dans un imaginaire de l'écrit bien analysé par Pierre Testud. Dans la forme épistolaire, ce qui le fascine, c'est la possibilité de figurer « au cœur même de l'œuvre l'image de la communication entre l'écrivain et son lecteur ». La lettre figurerait ainsi la circulation idéale du texte littéraire, sa puissance expressive et sa capacité à influer directement sur son destinataire. Mais en dépit de cet idéal, l'écriture épistolaire cristallise des tensions profondes que le colloque offrira l'occasion d'explorer dans leurs multiples dimensions :

1. Les esthétiques épistolaires

L'ambivalence du rapport que Rétif entretient avec les esthétiques épistolaires en usage dans le dernier tiers du 18e siècle constitue un premier axe d'investigation possible. Ses réécritures, sérieuses ou ludiques, de modèles reconnus, pourront ainsi être examinées comme y incitent la filiation explicite que *Le Nouvel Abeilard* entretient avec *La Nouvelle Héloïse* ou l'inclusion d'épîtres amoureuse copiées dans le *Secrétaire de la Cour* au sein du *Ménage parisien*. On pourra également s'interroger sur la ou les technique(s) épistolaire(s) de Rétif en questionnant par exemple l'originalité de son usage de la polyphonie, qui constituait à ses yeux un enjeu majeur du *Paysan perverti et de La Paysanne pervertis* : « au style, affirmait-il, on doit deviner la condition, le degré d'aisance, d'instruction et de probité ». Rétif mentionnait lui-même l'hostilité que ce parti-pris avait suscité chez certains de ses contemporains comme Nougaret, La Harpe ou le libraire Delalain l'aîné, qui avait refusé *Le Paysan* sous prétexte « qu'il y avait remarqué des lettres aussi mal écrites que celles d'un paysan, ce qui ne prendrait pas ».

2. L'écriture féminine

L'un des volets de cette étude recoupe la question de l'écriture féminine, traditionnellement liée à la pratique et au genre épistolaires. Alors même qu'il s'avoue grand admirateur des romans de Madame Riccoboni, Rétif ne cesse d'exprimer sa méfiance à l'égard de la virtuosité épistolaire féminine. Dans *La Femme infidèle*, ce sont les prétentions littéraires de la femme Jeandevert qui justifient le choix d'un recueil épistolaire : essentiellement inconstante et trompeuse, cette Merteuil au petit pied produit au gré des circonstances des missives sentimentales ou enjouées, libertines

ou dévotes, cyniques ou vertueuses – mettant par contraste en valeur l'honnêteté bourrue qui caractérise les lettres de son malheureux époux. Dans *Les Gynographes*, cette tension entre mise en scène des talents épistolaire féminins et délégitimation de l'écriture féminine demeure irrésolue puisque ce sont à des épistolières que Rétif confie le soin d'élaborer et de promouvoir un projet de réforme qui prétend cantonner les femmes à leur rôle d'épouses et de mères.

3. La publicité donnée à l'intime

L'articulation entre correspondance et intime n'a rien d'évident au 18e siècle mais, de ce point de vue, les usages rétiviens de la lettre témoignent de mutations importantes. Rétif, en effet, considère que la lettre constitue « ce qui le peint le mieux » et l'utilise comme matériau authentique de ses romans d'inspiration autobiographique. Celles qu'il publie dans *La Malédiction paternelle* sont ainsi qualifiées de « sincères et véritables » et *La Femme infidèle* se présente comme un mélange inextricable de lettres authentiques et apocryphes. Cette œuvre est particulièrement intéressante puisqu'il s'agit en réalité, comme le reconnaît Rétif lui-même, d'un « facton [factum] par lettre » destiné à confondre sa femme, Agnès Lebègue, et ses amants, Joseph Joubert et Louis de Fontanes, par la publicité donnée à des lettres intimes publiées comme autant de pièces à conviction. Si l'intimité conjugale devient, à partir de 1760, l'objet de romans épistolaires, force est de constater que, par son impudeur et son caractère violemment satirique, ce roman transgresse les usages alors admis. En témoignent le malaise et la réprobation qu'il suscite chez ses lecteurs en dépit des précautions imposées par la censure.

Cette inscription de lettres authentiques dans – ou en marge de – la fiction, semble témoigner de nouveaux usages de l'écrit, que l'on pourrait examiner à la lumière des grandes affaires médiatiques de la période et notamment de celles orchestrées par Beaumarchais.

4. L'écriture de soi

Perçue comme un témoignage irréfutable, la lettre contribue également, chez Rétif, à l'entreprise autobiographique. Pierre Testud fait ainsi remarquer que le projet d'édition de sa correspondance se développe à partir de 1783, c'est-à-dire en parallèle de la rédaction de *Monsieur Nicolas*. La correspondance privée est ainsi pensée comme un complément à l'écriture de soi : un ensemble de « pièces justificatives » ou de « décharges » qui viennent attester les faits rapportés et/ou jeter sur eux un éclairage nouveau et peuvent être envisagées dans cette perspective.

Dans son édition de la *Correspondance rétivienne*, Pierre Testud a d'ailleurs bien montré la richesse de ce matériau épistolaire qui complète notre connaissance de tous les aspects de la vie de Rétif et, au-delà, du milieu dans lequel il évolue – le monde des imprimeurs-libraires, des illustrateurs et des graveurs, des censeurs et des traducteurs mais aussi des cercles littéraires et bourgeois qui lui manifestent un intérêt certain.

5. L'échec de la lettre

Mise à contribution comme pièce à conviction dans l'entreprise autobiographique, comme dans la satire ou le projet didactique – et ce, bien au-delà des *Idées singulières* – la lettre possède donc chez Rétif un prestige éminent, que son efficacité immédiate

est supposée justifier. Pourtant, comme le suggère Atsuo Morimoto, la lettre révèle également, dans l'œuvre de Rétif, l'impuissance de l'écriture. Dans *Le Paysan perverti et La Paysanne pervertie*, l'entreprise éducative de Gaudet se solde par un échec et les lettres qui pourraient sauver les protagonistes ne leur parviennent jamais. Le motif récurrent de la lettre anonyme au scripteur invisible et celui des lettres posthumes désigneraient également la lettre comme supplément d'une existence qui ne peut se déployer que dans une rêverie sans prise sur le réel.

Les actes du colloque seront publiés dans le n° 57 des *Études rétiviennes* (2025).

Les propositions (1000 signes environ) ainsi qu'une courte bio-bibliographie sont à adresser à Linda Gil (linda.gil@univ-montp3.fr) et Françoise Le Borgne (francoise.le_borgne@uca.fr) pour le 2 juin 2024.

Bibliographie indicative :

Bond, Elizabeth, *The Writing Public. Participatory Knowledge Production in Enlightenment and Revolutionary France*, Ithaca, Cornell University Press, 2021.

Bosquet, Marie-Françoise, « La mise en scène des lecteurs et des lectrices dans *Les Gynographes* », *Études rétiviennes*, n° 38, décembre 2006, p. 5-17.

Drouin, Sébastien et Côté, Sébastien, *Secrets et surveillance épistolaires dans l'Europe du dix-huitième siècle*, Oxford, University Studies in the Enlightenment, 2023.

Gurkin Altman, Janet, *Epistolarity: Approaches to a Form*, Ohio State University Press, 1882, 235 p.

Haroche Bouzinac, Geneviève, *L'Épistolaire*, Paris, Hachette, Supérieur, 1995, 178 p.

« L'Épistolaire », Dossier publié dans les *Études rétiviennes*, n° 39, 2007, p. 7-147.

Le Borgne, Françoise, « L'intimité dévoyée des ménages : le cas de *La Femme infidèle* de Rétif de La Bretonne », *Études rétiviennes*, n° 44, décembre 2012, p. 125-142.

Melançon, Benoît, *Diderot épistolier. Contribution à une poétique de la lettre familière au XVIIIe siècle.* Préface de Roland Mortier de l'Institut. Québec, Fides, 1996.

Morimoto, Atsuo, « Esquisse du problème épistolaire chez Rétif de La Bretonne », *Les belles lettres dangereuses : le destin de l'épistolarité littéraire du XVIIe au XIXe siècle*, Institute for Research in humanity, Kyoto, Kyoto University, n° 53, p. 44-74.

Passeron, Irène, « How to Read the D'Alembert's Correspondence ? », *Centaurus*, n°59, (4), 2017, p. 274-284.

Testud, Pierre, « Introduction » dans Rétif de La Bretonne, *Correspondance*, Paris, Honoré Champion, 2021, p. 17-41.

Testud, Pierre, *Rétif de La Bretonne et la création littéraire*, Genève-Paris, 1977, p. 367 à 400.

• **Boisguilbert en son temps. Morale, Économie et Politique**. Colloque org. Jean-Daniel Boyer (LinCS, UniStra), Philippe Gillig (BETA - UNiStra), Béatrice Guion (Configurations littéraires - UniStra), Jean-Jacques Jungels (Akademie für Kommunikation - Stuttgart), Strasbourg, 27-28 mars 2025.

À la suite de la republication de ses œuvres en 1966 et, plus encore, à la suite du colloque de Rouen organisé par Jacqueline Hecht en 1975, Pierre Le Pesant de Boisguilbert a été considéré comme l'un des fondateurs de l'économie politique et du libéralisme économique (Hecht 1966, 1989 ; Faccarello 1986). Il a été présenté comme un précurseur de la théorie du circuit (Billoret 1989), de la circulation, de la pensée keynésienne (Mac Donald 1954), de la demande effective, de la sous-consommation (Groenewegen 2001) comme de la pensée préwalrassienne du marché (Faccarello 1999). Il aurait également été à l'origine d'une philosophie économique nouvelle née d'une réinterprétation de la pensée janséniste contribuant à la légitimation de la poursuite des intérêts individuels censée concourir à l'intérêt général (Faccarello 1986, Faccarello & Steiner 2008).

Le peu de publications récentes consacrées à la pensée de Boisguilbert laisserait supposer un certain consensus parmi les économistes, philosophes ou historiens quant aux interprétations de sa pensée. Il pourrait faire conclure à un moindre intérêt porté aujourd'hui à cette figure de la pensée économique.

Le colloque « Boisguilbert en son temps. Morale, Économie et Politique » a vocation à mettre à nouveau la lumière sur celui qui a été considéré par Marx comme le précurseur de l'économie politique française et à questionner l'apparent consensus relatif à ses écrits. Il s'agira aussi d'envisager d'autres voies d'interprétation de sa pensée et d'adopter une perspective pluridisciplinaire mêlant histoire de la pensée économique, analyse littéraire, philosophie, théologie et politique.

Un premier thème du colloque cherchera à étudier les liens existants entre les écrits de Boisguilbert, la Bible, Port-Royal et les débats théologiques de son époque pour questionner notamment la conception de l'ordre social ainsi que la légitimation de la poursuite des intérêts particuliers qu'il aurait proposées. Des contributions précisant les liens de Boisguilbert avec Port-Royal, au plan biographique (les Petites Écoles) comme au plan intellectuel, d'autres revenant sur le sens des métaphores bibliques récurrentes dans ses écrits seront les bienvenues.

Elles permettront de réexaminer les fondements et la nature de ses conceptions et de son « libéralisme ».

Une deuxième dimension aura vocation à revenir sur les influences qui ont pu façonner la pensée de Boisguilbert. Elle s'attachera à évoquer les écrits historiques, littéraires, philosophiques ainsi que les penseurs politiques ou économiques qui ont pu exercer une influence sur sa pensée, notamment Vauban, Fénelon ou Domat. Des lectures croisées entre les ouvrages que Boisguilbert cite explicitement ou des contributions sur ses influences implicites seront les bienvenues. Il s'agira notamment d'étudier les références historiques qui émaillent son œuvre comme l'utilisation de l´histoire, sainte et profane, en essayant d'en percevoir la portée heuristique. On pourra interroger la place, l'usage et la signification de ces références dans ses traités économiques.

Des études relatives à la rhétorique de Boisguilbert seront également particulièrement appréciées. Elles pourront permettre de préciser les stratégies langagières, les niveaux et les registres de langage pour tenter de mieux circonscrire

la teneur de sa pensée économique et politique. Des interventions revenant sur les harangues, les admonestations et les réquisitoires de l'auteur comme celles abordant ses écrits plus littéraires ou historiques sont de ce fait attendues.

Ces dernières permettront de faire un lien avec une troisième perspective qui cherchera à questionner la nature de la critique qu'expose Boisguilbert. Certes, ses pamphlets remettent en cause le fonctionnement de la monarchie de Louis XIV mais on peut se demander quelles sont les catégories sociales ou les individus visés : le système fisco-financier et ses parties prenantes, les gestionnaires de la dette publique, la Cour, les conseillers du roi, le Contrôle général des finances, le roi lui-même ? L'étude des métaphores utilisées par Boisguilbert permettrait peut-être de déceler ses véritables adversaires.

Enfin, un dernier axe d'études cherchera à souligner l'originalité de l'approche économique et monétaire de Boisguilbert et à revenir sur son influence, comme sur sa contribution au façonnement de la réflexion économique au dix-huitième siècle, que ce soit en France ou dans le reste de l'Europe.

Dates importantes :

- Date limite de soumission des propositions : 24 juin 2024. Les propositions d'environ 500 mots seront envoyées en fichier Word ou PDF à l'adresse : boisguilbert@misha.fr

- Notification aux auteurs de la décision du comité scientifique : 10 juillet 2024.

Une sélection d'articles issus de ce colloque sera soumise pour publication dans la *Revue d'Histoire de la Pensée Économique* en juin 2025.

Bibliographie :

Billoret, J.-L. 1989. "Le circuit et l'équilibre de Boisguilbert dans le courant de l'analyse économique", In Hecht, J. (ed.), *Boisguilbert parmi nous : Actes du colloque international de Rouen (22-23 mai 1975)*. Paris : INED, 59-82.

Faccarello, G. 1986. *Aux origines de l'économie politique libérale, Pierre de Boisguilbert*. Paris: Anthropos.

Faccarello, G. 1999. *The Foundations of "Laissez-Faire": The Economics of Pierre de Boisguilbert*. London: Routledge.

Faccarello, G. & Steiner, P. 2008. "Interest, sensationism and the science of the legislator: French 'philosophie économique', 1695–1830". *The European Journal of the History of Economic Thought*, 15: 1, 1-23.

Groenewegen, P. 2001. "Boisguilbert's Theory of Money, Circular Flow, Effective Demand and Distribution of Wealth". *History of Economics Review*. 33: 1, 33-43.

Hecht, J. (éd.). 1966. *Pierre de Boisguilbert ou la naissance de l'économie politique*. Paris: INED. 2 vols.

Hecht, J. (éd.). 1989. *Boisguilbert parmi nous : Actes du colloque international de Rouen (22-23 mai 1975)*. Paris: INED.

Mac Donald, S. L. 1954. "Boisguilbert: a neglected precursor of aggregate demand theorists". *The Quarterly Journal of Economics*. vol. 68, issue 3, 401-414

Cotisation 2024

Notre Société ne vit que par l'engagement – moral et financier – de ses adhérents. Pensez, si ce n'est déjà fait, à renouveler votre cotisation pour l'année 2024. Nous rappelons que le paiement de celle-ci permet de :

- recevoir la revue *Dix-Huitième Siècle* dès sa sortie (juin-juillet) ;
- fidéliser votre engagement à la SFEDS ;
- soutenir les travaux de la SFEDS ;
- être à jour auprès de la SIEDS pour être inscrit sur son répertoire ;
- éviter le coût des courriers postaux et du temps de travail (lettres et courriels de rappel) ;
- éviter d'éventuels coûts supplémentaires pour ré-envoi(s) de la revue ;
- bénéficier de tarifs réduits sur les ouvrages de la Collection 18e siècle ;
- faire connaître vos publications dans le *Supplément bibliographique* d'avril.

Cotisation 2024 (Personnes physiques)

Plein tarif : 39 €. Hors UE : 44 €
Étudiant ou sans emploi : 21 €. Hors UE : 24 €
Retraité : 34 €. Hors UE : 39 €

Règlement par

• **Prélèvement automatique sur compte bancaire** : envoyer un RIB et une autorisation de prélèvement à la trésorière-adjointe, Audrey Faulot.

• **Chèque bancaire** compensable en France, exclusivement rédigé à l'ordre de la SFEDS, à envoyer à la trésorière, Hélène Cussac.

• **Carte Bancaire** : vous pouvez régler votre cotisation sur notre compte HelloAsso (lien ci-dessous) en entrant le montant correspondant à votre statut (service gratuit mais vous êtes libre d'ajouter quelques centimes d'euros symboliques pour cette association).
https://www.helloasso.com/associations/societe-francaise-d-etude-du-dix-huitieme-siecle/paiements/adhesion-a-la-sfeds.

• **Virement bancaire** à la Banque Postale (Paris), à l'ordre de la SFEDS : signaler le virement à la trésorière, en précisant la date et l'organisme bancaire émetteur.

Établissement	Guichet	Numéro de compte	Clé RIB
20041	00001	0969798J020	38

IBAN : FR 80 20041 00001 0969798 J020 38
BIC : PSSTFRPPPAR

Trésorière :
Hélène Cussac, 166 avenue de Muret - BAL 28 - 31300 Toulouse.
sfeds.tresor.helenecussac@orange.fr

Trésorière adjointe :
Audrey Faulot, 3 avenue Raymond Aron, 92160 Antony.
audrey.faulot@gmail.com

Adresses utiles

• **Présidente de la SFEDS** :
Aurélia Gaillard, 22 rue Fernand Braudel, 33160 Saint-Médard-en-Jalles
aurelia.gaillard@gmail.com

• **Secrétaire générale** :
Florence Magnot-Ogilvy, 13 rue de la Reine Blanche, 75013 Paris
florence.magnot-ogilvy@univ-rennes2.fr

• **Changements d'adresse** à signaler simultanément :
- à la trésorière, Hélène Cussac, 166 avenue de Muret - BAL 28 - 31300 Toulouse
sfeds.tresor.helenecussac@orange.fr
- à la secrétaire générale adjointe, Françoise Le Borgne, 4 rue du Pontel, 63300 Thiers ; francoise.le_borgne@uca.fr

• **Rédaction de la revue** :
Les articles sont à envoyer à : dhs@sfeds.fr
Les comptes rendus de lecture sont à envoyer à : dhscr@laposte.net
Le courrier est à envoyer à : dhs@sfeds.fr
Les ouvrages pour recension sont à envoyer à :

Revue *Dix-Huitième Siècle*
CELLF 16-18 (Escalier G, 2e étage)
Sorbonne Université (Paris IV)
1 rue Victor Cousin 75230 Paris Cedex 05

• **Rédaction du *Bulletin*** :
bulletin@sfeds.fr

• **Lettre de la SFEDS** :
Pour demande d'abonnement et envoi d'information : sfeds@laposte.net

• ***Supplément bibliographique* du *Bulletin*** :
bulletin@sfeds.fr

• **Site** de la Société Française d'Étude du Dix-huitième Siècle : www.sfeds.fr
Les annonces pour le site doivent être envoyées à Bénédicte Peralez et Jennifer Ruimi
benedicte.peslier@gmail.com ; jennifer.ruimi@gmail.com

• **Site** de la Société Internationale d'Étude du Dix-huitième Siècle : www.isecs.org

• **Collection « Dix-huitième Siècle »** :
Les propositions d'édition sont à envoyer à : sfeds.tresor.helenecussac@orange.fr

Les textes à insérer dans le *Bulletin* de juillet 2024 doivent arriver avant le 15 juin, par courriel, de préférence en fichier joint, sous format Word, en Times 12 et SANS AUCUNE MISE EN FORME, à : bulletin@sfeds.fr
Envoyer aussi une copie à Bénédicte Peralez (benedicte.peslier@gmail.com) et Jennifer Ruimi (jennifer.ruimi@gmail.com) (pour le site) et à : sfeds@laposte.net (pour la *Lettre d'information électronique*).
Adresse url de consultation : https://www.sfeds.fr/

Composition : N. B.
Directeur de la publication : A. Gaillard.
Dépôt légal : avril 2024 ISSN 2646-2400